

# U de M

## Table des matières

Introduction et coordonnées générales	11-1
<b>(ADMINISTRATION DE LA SANTÉ) GESTION, ÉVALUATION ET POLITIQUE DE SANTÉ</b>	
2-770-1-1 Maîtrise en administration des services de santé (M. Sc.)	11-1
2-770-1-3 D.E.S.S. en administration des services de santé	11-4
2-770-1-5 Maîtrise en évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)	11-6
2-770-1-6 Diplôme complémentaire en gestion du système de santé	11-7
2-770-1-7 Maîtrise en gestion de la qualité et de la sécurité des patients QUÉOPS-i (M. Sc.)	11-8
2-770-1-8 D.E.S.S. en gestion de la qualité et de la sécurité des patients - QUÉOPS	11-8
2-770-6-0 Microprogramme en administration des services de santé	11-9
2-770-6-2 Microprogramme en gestion du changement et responsabilité populationnelle	11-10
2-770-6-3 Microprogramme en gestion de la qualité et de la sécurité des patients	11-10
2-771-1-1 D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé	11-11
2-771-6-0 Microprogramme en évaluation des technologies de la santé	11-11
3-770-1-0 Diplôme complémentaire de 3 <sup>e</sup> cycle en analyse et évaluation des interventions en santé - AnÉIS	11-12
3-770-6-0 Microprogramme de 3 <sup>e</sup> cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé - AnÉSOS	11-12
<b>MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - SANTÉ PUBLIQUE</b>	
2-481-1-4 Maîtrise en santé publique (M. Sc.)	11-13
2-481-1-5 D.E.S.S. en santé publique	11-18
2-481-6-2 Microprogramme en recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction	11-18
2-481-6-3 Microprogramme en épidémiologie et contrôle des infections	11-19
2-481-6-4 Microprogramme en santé publique	11-19
2-481-6-5 Microprogramme en santé publique pour cadres et professionnels en exercice	11-20
2-488-6-1 Microprogramme en santé mondiale	11-21

... suite

Information à jour le 16 septembre 2016

### **MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - BIOÉTHIQUE**

2-495-6-0	Microprogramme en bioéthique	11-21
2-495-1-0	D.E.S.S. en bioéthique	11-22
2-495-1-1	Maîtrise en bioéthique (M.A.)	11-24

### **SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL**

2-410-1-2	D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes	11-28
2-486-1-2	D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque	11-29
2-488-1-0	Maîtrise en santé environnementale et santé au travail (M. Sc.)	11-30
2-488-1-1	D.E.S.S. en hygiène du travail	11-32
2-488-1-2	D.E.S.S. en santé environnementale mondiale	11-33
2-488-6-0	Microprogramme en santé environnementale et santé au travail	11-33

### **PH. D. SANTÉ PUBLIQUE**

3-481-1-1	Doctorat en santé publique (Ph. D.)	11-34
3-481-1-7	D.E.P.A. en santé publique	11-37

## ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

**INTRODUCTION****La santé publique, c'est la santé de tous, partout, en tout temps**

Tabagisme, vaccination, gestion des catastrophes, organisation des services de santé, pollution, éthique... Les professionnels de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien.

**Pour une société plus équitable**

En favorisant une meilleure santé pour tous, professionnels et chercheurs de la santé publique participent à l'édification d'un monde plus juste.

**Une perspective mondiale**

Les dimensions économiques, sociales et politiques de la mondialisation façonnent la santé à l'échelle de la planète. Pour faire face aux enjeux liés à la mondialisation, notre École travaille étroitement avec de nombreux partenaires locaux et internationaux.

L'Unité de santé internationale met sur pied des projets de coopération internationale en santé depuis plus de 25 ans, contribuant de manière importante à l'amélioration de la santé dans le monde.

**Tous les chemins mènent à la santé publique**

Comme la santé publique est un domaine très large, nos étudiants présentent des profils extrêmement variés, issus de formations en sciences humaines et sociales, en chimie, en biologie, en communication, en mathématiques, en gestion, en médecine, en sciences infirmières, en médecine vétérinaire, etc.

Coordonnées générales  
École de santé publique  
7101, avenue du Parc, 3e étage  
Montréal (Québec) H3N 1X9

**(Département d'administration de la santé) Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé**

<http://www.mdas.umontreal.ca>  
Courriel : [dasum@mdas.umontreal.ca](mailto:dasum@mdas.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-6170

**Département de médecine sociale et préventive**

<http://www.mdsocp.umontreal.ca>  
Courriel : [misp@mdsocp.umontreal.ca](mailto:misp@mdsocp.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-6139

**Département de santé environnementale et santé au travail**

<http://www.dsest.umontreal.ca>  
Courriel : [info@dsest.umontreal.ca](mailto:info@dsest.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-6134

**Programme de Ph.D. en santé publique**

[www.medsp.umontreal.ca/doctorat](http://www.medsp.umontreal.ca/doctorat)  
Courriel : [angelique.de.chatigny@umontreal.ca](mailto:angelique.de.chatigny@umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-5662

**Bureau du doyen**

Téléphone : 514 343-6622

**DIRECTION****Doyen : Pierre Fournier**

Vice-doyenne aux études : Lise Lamothe  
Adjoint à la vice-doyenne : Johnathan Grégoire  
Vice-doyen à la recherche : Kannan Krishnan  
Secrétaire : Michèle Rivard  
Directrice administrative : Louise Bossé  
Directrice, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé: Nicole Leduc  
Directrice, Département de médecine sociale et préventive: Christina Zarowsky  
Directeur, Département de santé environnementale et santé au travail : Michèle Bouchard

**(ADMINISTRATION DE LA SANTÉ)****GESTION, ÉVALUATION ET POLITIQUE DE SANTÉ**

Information sur les programmes de 2e cycle : Nicole Roberge, 514-343-7990  
Information sur les programmes de 3e cycle : secrétariat du 3e cycle, 514-343-5662

---

 Programme 2-770-1-1
 

---



---

 Version 14 (H1)
 

---

**Maîtrise en administration des services de santé (M. Sc.)**

## Options :

Gestion du système de santé  
Santé mondiale  
Utilisation de la recherche en gestion de la santé  
Évaluation des services, organisations et systèmes de santé  
Analyse des organisations et systèmes de santé

**OBJECTIFS****Options Gestion du système de santé (avec stage ou travail dirigé)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Option Santé mondiale (avec mémoire)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé au niveau de la santé mondiale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé (avec travail dirigé)**

Le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) développe la capacité et le leadership afin d'optimiser l'utilisation des données issues de la recherche dans la gestion des organismes de santé au Canada. Il donne aux gestionnaires des services de santé canadiens les compétences nécessaires pour mieux utiliser la recherche dans leur travail afin d'améliorer la prise de décision dans le système de santé. À l'issue de cette formation, les étudiants deviendront des leaders importants du changement à l'intérieur de leurs organismes et du système de santé en favorisant la prise de décisions informée par les données probantes (Evidence-Based Management).

**Option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé (avec mémoire)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière en évaluation comme responsables, gestionnaires, conseillers, analystes aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale, ou comme évaluateur. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Analyse des organisations et systèmes de santé (avec mémoire)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité****Art.Options Gestion du système de santé, Analyse des organisations et systèmes de santé, Évaluation des services, organisations et systèmes de santé**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent option Gestion du système de santé : avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à un cours de 3 crédits complémentaires au début de sa formation
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue Une expérience de travail est un atout.

**Art.Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé**

Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous la responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé - <http://www.cfhi-fccass.ca/WhatWeDo/EducationandTraining/EXTRA>. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, à l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires ou autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance de l'anglais écrit.

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae
- Plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

La Maîtrise comporte 45 crédits et est offerte avec cinq options :

- l'option Gestion du système de santé (segment 70),
- l'option Santé mondiale (segment 71),
- l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé (segment 73),
- l'option Évaluation des services, organisations et système de santé (segment 74),
- l'option Analyse des organisations et systèmes de santé (segment 75).

Trois crédits complémentaires en biostatistique s'ajoutent aux 45 crédits de l'option Gestion du système de santé.

**Segment 70 Propre à l'option Gestion du système de santé**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 8 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé, et 6 crédits à option.

**Bloc 70A Notions fondamentales**

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6120 3 Fondements du management

ASA 6178 3 Méthodes d'évaluation

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

**Bloc 70B Gestion stratégique et environnement juridique**

*Obligatoire - 7 crédits.*

ASA 6114 2 Aspects juridiques

ASA 6132 3 Marketing social

ASA 6758 2 Le management stratégique dans les organisations de santé

**Bloc 70C Financement et gestion financière**

*Obligatoire - 7 crédits.*

ASA 6703 3 Économie de la santé

ASA 6762 2 Gestion budgétaire et financière en santé 1

ASA 6763 2 Gestion budgétaire et financière en santé 2

**Bloc 70D Gestion des ressources humaines**

*Obligatoire - 4 crédits.*

ASA 6151 2 Gestion des ressources humaines en santé

ASA 6740 2 Habiletés de gestion en santé

**Bloc 70E Gestion des opérations**

*Obligatoire - 4 crédits*

ASA 6739 2 Gestion des processus opérationnels en santé

ASA 6757 2 Technologies et ressources informationnelles en santé

**Bloc 70F Gestion de projets**

*Option - 3 crédits*

ASA 6002 3 Planification des interventions en santé

ASA 6176 3 Outils de gestion du sociosanitaire

**Bloc 70G Habiletés complémentaires**

*Option - 3 crédits*

ANT 6155 3 Anthropologie, société, santé

APC 6004 3 Gestion des conflits

ASA 6012 3 Nouvelles pratiques sociales et santé

ASA 6175 3 Méthodes d'évaluation économique

ASA 6732 3 Évaluation des technologies de la santé

ASA 6734 3 Fondements en santé mondiale

ASA 6750 3 Gestion des processus en santé et services sociaux

ASA 6751 3 Gestion des risques et de la qualité en santé

ASA 6752 3 Organisation des systèmes de santé et complexité

MSO 6500 3 Enjeux contemporains de santé mondiale

PHM 6032 3 Pharmacoéconomie

PHM 6071 3 Le médicament comme objet social

PLU 6048 3 Connaissances et innovations en santé

SOL 6650 3 Déterminants sociaux de la santé

SOL 6654 3 Sociologie des politiques sociales

SVS 6414 3 Vieillesse et intervention

**Bloc 70H1 Stage**

*Obligatoire - 8 crédits*

ASA 6759 2 Séminaire d'intégration

ASA 6760 6 Stage en gestion des services de santé

**Bloc 70H2 Travail dirigé**

ASA 6761 8 Travail dirigé

**Segment 71 Propre à l'option Santé mondiale**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

### Bloc 71A

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

### Bloc 71B

*Option - 3 crédits.*

Parmi les cours suivants ou tout autre cours pertinent avec l'approbation du responsable de programme.

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé

### Bloc 71C Mémoire

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

### Segment 73 Propre à l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires (18 crédits du Programme FORCES) dont 15 crédits attribués à un travail dirigé et 12 crédits à option.

#### Bloc 73A Module 1

*Obligatoire - 3 crédits.*

Promotion de l'utilisation de la recherche en administration dans les organisations de santé

ASA 6901	3	Gestion informée par données probantes
----------	---	--

#### Bloc 73B Module 2

*Obligatoire - 3 crédits.*

Démystifier l'univers de la recherche

ASA 6902	3	Démystifier l'univers de la recherche
----------	---	---------------------------------------

#### Bloc 73C Module 3

*Obligatoire - 3 crédits.*

Passer maître dans l'utilisation des données probantes de la recherche dans les organismes de services de santé

ASA 6903	3	Leadership, utilisation de la recherche
----------	---	---

#### Bloc 73D Module 4

*Obligatoire - 3 crédits.*

Utiliser les données probantes de la recherche pour créer et gérer le changement

ASA 6904	3	Recherche et gestion du changement
----------	---	------------------------------------

#### Bloc 73E Module 5

*Obligatoire - 3 crédits.*

Maintenir le changement dans le contexte organisationnel

ASA 6905	3	Gérer la pérennité des changements
----------	---	------------------------------------

#### Bloc 73F Module 6

*Obligatoire - 3 crédits.*

Séminaire de synthèse, développement d'une communauté de pratique et présentation

des projets d'intervention

ASA 6906	3	Apprentissage et communauté de pratique
----------	---	---

### Bloc 73G

*Option - 12 crédits.*

Parmi les cours suivants ou tout autre cours autorisé par le responsable de programme.

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6121	3	Gestion du réseau sociosanitaire
ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6709	3	Lectures dirigées

### Bloc 73H Intervention en utilisation de la recherche en gestion de santé

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6907	15	Projet d'intervention
----------	----	-----------------------

### Segment 74 Propre à l'option Évaluation des services, org. et systèmes de santé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

#### Bloc 74A

*Obligatoire -21 crédits.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique

#### Bloc 74B

*Option - 3 crédits.*

Parmi les cours suivants ou tout autre cours pertinent avec l'approbation du responsable de programme.

APC 6004	3	Gestion des conflits
ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
ASA 6736	1	Direction d'une équipe de recherche
CPR 6004	3	Comprendre les conflits
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits

#### Bloc 74C Mémoire

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

### Segment 75 Propre à l'option Analyse des organisations et systèmes de santé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

#### Bloc 75A Tronc commun

*Obligatoire - 15 crédits*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique

**Bloc 75B Analyse et gestion des services socio-sanitaires***Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 6114	2	Aspects juridiques
ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6176	3	Outils de gestion du socio-sanitaire
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6757	2	Technologies et ressources informationnelles en santé
ASA 6758	2	Le management stratégique dans les organisations de santé
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales

**Bloc 75C Santé et société***Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé

**Bloc 75D Organisation des soins et des services de santé pour personnes âgées***Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 6718	3	Organisation des services aux aînés
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention

**Bloc 75E Outils et méthodes***Option - 3 crédits.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
MSO 6140	3	Analyse multidimensionnelle confirmative
MSO 6141	3	Analyse multidimensionnelle exploratoire
PHM 6032	3	Pharmacoéconomie
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Bloc 75F Perspectives internationales et comparaison de systèmes de la santé***Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 6712	3	Consultation dans l'axe Nord-Sud
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
MSO 6070	3	Santé internationale

**Bloc 75G Mémoire***Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

Programme 2-770-1-3

Version 14 (H16)

**D.E.S.S. en administration des services de santé**

Options :

- Gestion du système de santé
- Gestion des services socio-sanitaires pour les personnes âgées dépendantes
- Utilisation de la recherche en gestion de la santé
- Évaluation des services, organisations et systèmes de santé

**OBJECTIFS****Option Gestion du système de santé**

Ce programme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une solide formation de base en administration de la santé. Il est offert prioritairement à des professionnels de la santé qui veulent développer une compréhension des systèmes de santé, de l'environnement de ces systèmes et des organisations qui les constituent.

**Option Gestion des services socio-sanitaires pour les personnes âgées dépendantes**

Les étudiants de l'option Gestion des services socio-sanitaires pour les personnes âgées dépendantes choisissent parmi les cours du bloc Organisation des soins et services de santé pour les personnes âgées dépendantes.

**Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé**

Le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) développe la capacité et le leadership afin d'optimiser l'utilisation des données issues de la recherche dans la gestion des organismes de santé au Canada. Le D.É.S.S. est destiné aux étudiants désirant acquérir une base solide pour devenir des agents du changement à l'intérieur de leurs organismes et du système de santé en favorisant la prise de décisions informée par les données probantes (Evidence-Based Management).

**Option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé**

Le D.É.S.S. est destiné aux étudiants désirant acquérir une base solide pour évaluer les interventions prenant place au sein des systèmes de santé et des organisations qui les constituent et prendre en compte l'environnement de ces systèmes.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art. 1. Conditions d'admissibilité**

Options Gestion du système de santé, Gestion des services socio-sanitaires pour les personnes âgées dépendantes, Évaluation des services, organisations et systèmes de santé Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue. Une expérience de travail est un atout.

**Art. 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae
- Plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Deux lettres de recommandation. Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous la responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :
  - satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
  - être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans un des trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires et autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
  - être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
  - avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
  - avoir une connaissance de l'anglais écrit.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

**Art.3. Transfert****Options Gestion du système de santé et Gestion des services sociosanitaires pour les personnes âgées dépendantes**

Un candidat peut être admis à la M. Sc. (administration des services de santé) pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du responsable des programmes de 2e cycle est alors nécessaire.

**Option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé**

Un candidat de l'option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé peut être admis à l'option du même nom de la M. Sc. Le transfert de programme peut se faire pendant la scolarité, et cela, avant d'entreprendre le cours ASA 6070 exclusif au D.É.S.S. Une recommandation du responsable du programme sera alors nécessaire.

**Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé**

Un candidat de l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé peut être admis à l'option du même nom de la M. Sc. Le transfert de programme peut se faire pendant la scolarité et cela, avant d'entreprendre les deux séminaires complémentaires de 6 crédits exclusifs au D.É.S.S. Une recommandation du responsable du programme est alors nécessaire.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le D.É.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert avec quatre options :

- l'option Gestion du système de santé (segment 70),
- l'option Personnes âgées dépendantes (segment 71),
- l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé (segment 72),
- l'option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé (segment 73).

**Segment 70 Propre à l'option Gestion du système de santé**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

**Bloc 70A Notions fondamentales**

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations

**Bloc 70B Gestion stratégique, opérationnelle**

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6758	2	Le management stratégique dans les organisations de santé

**Bloc 70C Outils quantitatifs de décision**

*Option - 3 crédits.*

MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
STT 6971	3	Méthodes de biostatistique

**Bloc 70D Grille d'analyse/Adm. serv. santé**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6703	3	Économie de la santé
----------	---	----------------------

**Bloc 70E Habiletés complémentaires**

*Option - Maximum 9 crédits.*

ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6114	2	Aspects juridiques
ASA 6132	3	Marketing social

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6176	3	Outils de gestion du sociosanitaire
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ASA 6750	3	Gestion des processus en santé et services sociaux
ASA 6751	3	Gestion des risques et de la qualité en santé
ASA 6752	3	Organisation des systèmes de santé et complexité
ASA 6762	2	Gestion budgétaire et financière en santé 1
ASA 6763	2	Gestion budgétaire et financière en santé 2
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales

**Segment 71 Propre à l'option Personnes âgées dépendantes**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

**Bloc 71A Notions fondamentales**

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations

**Bloc 71B Gestion stratégique, opérationnelle**

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6758	2	Le management stratégique dans les organisations de santé

**Bloc 71C Outils quantitatifs de décision**

*Option - 3 crédits.*

MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
STT 6971	3	Méthodes de biostatistique

**Bloc 71D Grille d'analyse/Adm. serv. santé**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6703	3	Économie de la santé
----------	---	----------------------

**Bloc 71E Organisation des soins et des services pour personnes âgées dépendantes**

*Option - 9 crédits.*

ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6176	3	Outils de gestion du sociosanitaire
ASA 6718	3	Organisation des services aux aînés
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention

**Segment 72 Propre à l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé**

Tous les crédits de l'Option sont obligatoires.

**Bloc 72A Promotion de l'utilisation de la recherche**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6901	3	Gestion informée par données probantes
----------	---	--

**Bloc 72B Démystifier l'univers de la recherche**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6902	3	Démystifier l'univers de la recherche
----------	---	---------------------------------------

**Bloc 72C Passer maître dans l'utilisation des données probantes de recherche**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6903 3 Leadership, utilisation de la recherche

### **Bloc 72D Utilisation de la recherche pour créer et gérer le changement**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6904 3 Recherche et gestion du changement

### **Bloc 72E Maintenir changement dans contexte organisat.**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6905 3 Gérer la pérennité des changements

### **Bloc 72F Communauté de pratique et présentation des projets d'intervention**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6906 3 Apprentissage et communauté de pratique

### **Bloc 72G**

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 69081 0 Séminaire en analyse de cas 1

ASA 69082 6 Séminaire en analyse de cas 2

ASA 69091 0 Séminaire en résolution de problèmes 1

ASA 69092 6 Séminaire en résolution de problèmes 2

### **Segment 73 Propre à l'option Éval. des services, organisations/systèmes santé**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante: 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

### **Bloc 73A**

*Obligatoire - 24 crédits.*

ASA 6002 3 Planification des interventions en santé

ASA 6070 3 Intervention et analyse en santé

ASA 6120 3 Fondements du management

ASA 6177 3 Méthodologie de la recherche

ASA 6178 3 Méthodes d'évaluation

ASA 6704 3 Introduction à la recherche qualitative

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

MSO 6061 3 Introduction à la biostatistique

### **Bloc 73B**

*Option - 6 crédits.*

APC 6004 3 Gestion des conflits

ASA 6151 2 Gestion des ressources humaines en santé

ASA 6175 3 Méthodes d'évaluation économique

ASA 6703 3 Économie de la santé

ASA 6732 3 Évaluation des technologies de la santé

ASA 6736 1 Direction d'une équipe de recherche

CPR 6004 3 Comprendre les conflits

HEC 6350 3 Gestion des conflits (635077)

MSO 6028 3 Introduction aux théories de la mesure

MSO 6029 3 Pratique épidémiologique

PSY 6733 3 Gestion psychologique des conflits

Programme 2-770-1-5

Version 01 (A15)

## **Maîtrise en évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)**

Option

Producteur d'évaluation

Utilisateur de résultats d'évaluation

## **OBJECTIFS**

Les objectifs pédagogiques sont :

- de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
- d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé
- d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

## **RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### **Art. 1.1 Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance des langues française et anglaise, écrites et parlées
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

### **Art. 1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- curriculum vitae
- plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- lettre d'intention ou de motivation
- trois lettres de recommandation

### **Art. 2. Scolarité**

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à temps plein et de trois ans à demi-temps à partir de l'inscription initiale.

## **STRUCTURE DU PROGRAMME**

La Maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux profils :

- option Producteur d'évaluation (segment 70),
- option Utilisateur de résultats d'évaluation (segment 71).

### **Segment 70 Propre à l'option Producteur d'évaluation**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

### **Bloc 70A**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6116 3 Aspects sociopolitiques des technologies

ASA 6175 3 Méthodes d'évaluation économique

ASA 6403 2 Management et technologie en santé publique

ASA 6732 3 Évaluation des technologies de la santé

MSO 6008 1 Revues narratives et systématiques

MSO 6011 3 Introduction à l'épidémiologie

MSO 6061 3 Introduction à la biostatistique

MSO 6075 3 Études et devis expérimentaux

Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

ASA 6178 3 Méthodes d'évaluation

ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Bloc 70C***Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

**Segment 71 Propre à l'option Utilisateur de résultats d'évaluation**

Les crédits à l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé ou rapport de stage.

**Bloc 71A***Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6116	3	Aspects sociopolitiques des technologies
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux

**Bloc 71B***Option - 9 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Bloc 71C***Option - 15 crédits.*

ASA 6200	15	Stage
ASA 6707	15	Travail dirigé

Programme 2-770-1-6

Version 03 (A14)

**Diplôme complémentaire en gestion du système de santé**

Options :

- Évaluation
- Santé et société
- Santé mondiale

**OBJECTIFS**

Ce programme vise à permettre aux étudiants d'approfondir la formation professionnelle offerte dans l'option Gestion du système de santé de la M. Sc. (administration des services de santé) par un diplôme complémentaire de 9 crédits. Le programme peut être suivi durant la scolarité de la maîtrise en administration des services de santé ou après l'obtention du diplôme de maîtrise.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art. 1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme complémentaire (gestion du système de santé), le candidat doit :

- être présentement admis à la M. Sc. (administration des services de santé) ou
- être titulaire de la M. Sc. (administration des services de santé) ou de l'équivalent avec une moyenne minimale de 3,0
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- une expérience de travail est un atout.
- Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

**Art. 2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Diplôme comporte 9 crédits. Il est offert selon trois options :

- l'option Évaluation (segment 70),
- l'option Santé et Société (segment 71),
- l'option Santé mondiale (segment 72).

**Segment 70 Propre à l'option Évaluation**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

**Bloc 70A Tronc commun***Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
----------	---	-----------------------

**Bloc 70B Évaluation***Option - 6 crédits.*

L'étudiant peut choisir d'autres cours à option avec l'autorisation du responsable de programme.

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Segment 71 Propre à l'option Santé et société**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

**Bloc 71A Tronc commun***Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
----------	---	-----------------------

**Bloc 71B Santé et société***Option - 6 crédits.*

L'étudiant peut choisir d'autres cours à option avec l'autorisation du responsable de programme.

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6750	3	Gestion des processus en santé et services sociaux
ASA 6751	3	Gestion des risques et de la qualité en santé

**Segment 72 Propre à l'option Santé mondiale**

Tous les crédits de l'Option sont obligatoires.

**Bloc 72A***Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

---

**Programme 2-770-1-7**

Version 00 (H15)

---

**Maîtrise en gestion de la qualité et de la sécurité des patients - QUÉOPS-i (M. Sc.)**


---

**OBJECTIFS**

La maîtrise internationale en Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUÉOPS-i) poursuit trois objectifs principaux :

- former des gestionnaires de haut niveau qualifiés en gestion de la qualité et des risques en santé, tant aux niveaux provincial et canadien qu'international
- stimuler des échanges et des comparaisons entre des systèmes de santé qui ont bâti leur profil de gestion de la qualité et des risques différemment
- établir un réseau de professionnels de haut calibre au niveau international.

La maîtrise a comme objectifs spécifiques de développer des connaissances et des compétences portant sur :

- la maîtrise des concepts qualité/sécurité et évaluation dans les systèmes de santé
- l'appropriation des outils et méthodes pour une amélioration continue de la qualité/sécurité
- la capacité à développer une démarche ou des programmes qualité/sécurité et d'amélioration des performances au sein des établissements. Le programme se donne sur 18 mois au cours desquels sont réalisés 4 modules et un stage permettant des activités d'intégration. Chacun des modules associe : d'une part, un enseignement effectué sur un double mode :
  - présentiel intensif pendant 2 semaines (face aux étudiants en salle de cours)
  - à distance (avant et après les phases présentiels : pré et post-présentiels) d'autre part, les étudiants ont des lectures à réaliser et des enseignements à suivre via Studium ainsi que des travaux personnels notés à effectuer pour chacun des cours, avant, pendant et après chaque enseignement présentiel. Le stage de 4 mois porte sur des activités d'intégration en gestion de la qualité et de la sécurité des soins. Il vise l'application des concepts, méthodes et outils de la qualité/sécurité développés tout au long de la formation à une problématique professionnelle. À la fin du stage, un rapport (Qualité en action) et un travail dirigé seront remis par écrit et soutenus oralement grâce à la présentation d'un poster au colloque annuel QUÉOPS-i (premier vendredi de juin).

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1.1 Conditions d'admissibilité**

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une maîtrise suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- détenir une expérience ou des connaissances en gestion est un atout. Les étudiants qui n'ont aucune expérience ou connaissance en gestion seront appelés à s'inscrire au microprogramme en Gestion de la qualité des soins et services des patients; si leurs résultats sont satisfaisants, ils poursuivront à la maîtrise.

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae

- Plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Deux lettres de recommandation.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

La Maîtrise comporte 45 crédits.

**Segment 70**

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

**Bloc 70A Outils et méthodes en qualité**

*Obligatoire - 5 crédits.*

Module d'hiver offert à Montréal.

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6162	1	Gestion de la production des services
ASA 6173	1	Applications en gestion de la production

**Bloc 70B Aspects environnementaux, concepts qualité/éval. systèmes de santé**

*Obligatoire - 8 crédits.*

Module d'été offert à Montréal.

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6143	1	Information et analyse de la performance
ASA 6402	3	Gestion de la qualité des soins
ASA 6405	1	Éthique et allocation des ressources

**Bloc 70C Développement stratégique et opérationnel en gestion de la qualité**

*Obligatoire - 8 crédits.*

Module d'automne offert à Rennes/France.

ASA 6176	3	Outils de gestion du sociosanitaire
ASA 6609	2	Amélioration continue de la qualité
ASA 6610	3	Gestion des risques en établissements

**Bloc 70D Développement organisationnel en gestion de la qualité**

*Obligatoire - 6 crédits.*

Module d'été offert à Montréal.

ASA 6105	1	Mutations des systèmes sociosanitaires
ASA 6601	1	Système de santé : gestion du changement
ASA 6608	1	Évaluation économique appliquée à la qualité
ASA 6611	3	Accréditation des organismes de santé

**Bloc 70E Activités d'intégration en gestion de la qualité**

*Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6607	3	Qualité en action
ASA 6707	15	Travail dirigé

---

**Programme 2-770-1-8**

Version 00 (H15)

---

**D.E.S.S. en gestion de la qualité et de la sécurité des patients - QUÉOPS**


---

**OBJECTIFS**

L'objectif principal du D.E.S.S. en gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUÉOPS) est de former des gestionnaires de haut niveau qualifiés en gestion de la qualité et des risques en santé. Le programme se donne sur 18 mois au cours desquels 27 crédits sont réalisés en 4 modules et 3 crédits d'approfondissement en gestion de la

qualité sous la supervision d'un professeur. Chacun des modules associe :

- d'une part, un enseignement effectué sur un double mode : a) présentiel intensif pendant 2 semaines face aux étudiants en salle de cours et b) à distance avant et après les phases présentielle : pré et post-présentielles
- d'autre part, les étudiants ont des lectures à réaliser et des enseignements à suivre via Studium ainsi que des travaux personnels notés à effectuer pour chacun des cours, avant, pendant et après chaque enseignement présentiel.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUÉOPS), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- détenir une expérience ou des connaissances en gestion est un atout.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Plan de financement des études dans le cas des candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Deux lettres de recommandation

### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. Consulter le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires.

#### Bloc 70A Outils et méthodes en qualité

*Obligatoire - 5 crédits.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6162	1	Gestion de la production des services
ASA 6173	1	Applications en gestion de la production

#### Bloc 70B Concepts qualité et évaluation dans les systèmes de santé

*Obligatoire - 8 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6143	1	Information et analyse de la performance
ASA 6402	3	Gestion de la qualité des soins
ASA 6405	1	Éthique et allocation des ressources

#### Bloc 70C Développement stratégique en gestion de la qualité

*Obligatoire - 8 crédits.*

ASA 6111	1	Concepts de base en éthique et en droit
ASA 6114	2	Aspects juridiques
ASA 6610	3	Gestion des risques en établissements
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé

#### Bloc 70D Développement organisationnel en gestion de qualité

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6105	1	Mutations des systèmes sociosanitaires
ASA 6601	1	Système de santé : gestion du changement
ASA 6608	1	Évaluation économique appliquée à la qualité
ASA 6611	3	Accréditation des organismes de santé

#### Bloc 70E Approfondissement en gestion de la qualité

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6709	3	Lectures dirigées
----------	---	-------------------

## Programme 2-770-6-0

Version 02 (A14)

## Microprogramme en administration des services de santé

### OBJECTIFS

Ce microprogramme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une introduction au fonctionnement des systèmes de santé et au management spécifique à ce domaine.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue. Une expérience de travail est un atout.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Deux lettres de recommandation.

### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

### Art.3. Transfert

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (administration des services de santé). Une recommandation du responsable des programmes de 2e cycle est alors nécessaire. L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.E.S.S. ou pour la maîtrise.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

### Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 70A1 cohorte Campus

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations

#### Bloc 70A2 cohorte Décentralisée en milieu de travail

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6101	1	Cadre pour l'analyse du système de santé
ASA 6103	1	Ressources, organisation, régulation
ASA 6143	1	Information et analyse de la performance
ASA 6735	3	Séminaire de gestion du changement en santé

**Bloc 70B***Option - 9 crédits.*

ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6114	2	Aspects juridiques
ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6133A	1	Analyse de cas 1
ASA 6133B	1	Analyse de cas 2
ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6161	1	Évaluation normative
ASA 6173	1	Applications en gestion de la production
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6715	1	Le changement et sa gestion
ASA 6716A	1	Leadership et direction 1
ASA 6716B	1	Leadership et direction 2
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé
ASA 6742	2	Changement et innovation en santé
ASA 6750	3	Gestion des processus en santé et services sociaux
ASA 6751	3	Gestion des risques et de la qualité en santé
ASA 6752	3	Organisation des systèmes de santé et complexité

Programme 2-770-6-2

Version 00 (H13)

**Microprogramme en gestion du changement et responsabilité populationnelle****OBJECTIFS**

À la fin de cette formation, les participants auront :

- acquis des connaissances en lien avec l'intégration de la responsabilité populationnelle dans les stratégies de gestion;
- approfondi leurs connaissances sur le métier et les rôles de gestionnaire;
- identifié leurs habiletés en tant que gestionnaires;
- développé un ensemble de compétences nécessaires à la réalisation de projets de changement;
- acquis des capacités pour développer une argumentation informée par la littérature scientifique pertinente;
- développé un réseau de soutien pour la gestion de projets de changement.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme (gestion du changement et responsabilité populationnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle pertinent à la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau intermédiaire ou supérieur dans une organisation de santé
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à partir de la date de l'inscription initiale. Le programme est offert à temps partiel.

**Art.3. Évaluation**

L'évaluation se fait conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

**Segment 70**

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 13 crédits obligatoires et 2 crédits à option.

**Bloc 70A***Obligatoire - 13 crédits.*

ASA 6735	3	Séminaire de gestion du changement en santé
ASA 6737	2	Gestion de projet en santé
ASA 6738	2	Responsabilité populationnelle : impacts
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé
ASA 6742	2	Changement et innovation en santé

**Bloc 70B***Option - 2 crédits.*

ASA 6741	2	Gestion performance en santé
----------	---	------------------------------

Programme 2-770-6-3

Version 00 (E14)

**Microprogramme en gestion de la qualité et de la sécurité des patients****RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (gestion de la qualité en santé et sécurité des patients), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
- se soumettre à un test d'aptitudes aux études supérieures en gestion selon les modalités prévues par le Département
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise écrites et parlées
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae

- Plan de financement des études (uniquement pour les candidats internationaux)
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Deux lettres de recommandation.

### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps partiel. La scolarité maximale est de deux ans, à partir de la date de l'inscription initiale.

### Art.3. Transfert à la M. Sc.

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 sur 4,3 peut être admis à l'option Gestion de la qualité Queops-i de la M. Sc. administration des services de santé. Une recommandation du responsable du programme sera alors nécessaire.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

### Segment 70

Tous les crédits du Microprogramme sont obligatoires. La formation est constituée d'un enseignement effectué en cours (présentiel) et à distance (pré et post-présentiel).

#### Bloc 70A Outils et méthodes

*Obligatoire - 5 crédits.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6162	1	Gestion de la production des services
ASA 6173	1	Applications en gestion de la production

#### Bloc 70B Gestion de la qualité et des risques en santé

*Obligatoire - 10 crédits.*

ASA 6111	1	Concepts de base en éthique et en droit
ASA 6402	3	Gestion de la qualité des soins
ASA 6610	3	Gestion des risques en établissements
ASA 6611	3	Accréditation des organismes de santé

---

Programme 2-771-1-1

Version 00 (A15)

---

## D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé

---

### OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont :

- savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
- acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance des langues française et anglaise, écrites et parlées
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

#### Art.1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- curriculum vitae
- plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- lettre d'intention ou de motivation
- deux lettres de recommandation.

### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6116	3	Aspects sociopolitiques des technologies
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux

#### Bloc 70B

*Option - 9 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

---

Programme 2-771-6-0

Version 00 (A15)

---

## Microprogramme en évaluation des technologies de la santé

---

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance des langues française et anglaise, écrites et parlées
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

#### Art.1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- curriculum vitae
- plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux

- lettre d'intention ou de motivation
- deux lettres de recommandation

## Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à partir de l'inscription initiale.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

ASA 6116	3	Aspects sociopolitiques des technologies
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

---

Programme 3-770-1-0

Version 01 (A16)

### Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé - AnÉIS

#### OBJECTIFS

Le programme de formation vise deux objectifs généraux : accroître la capacité de recherche en analyse et évaluation des interventions en santé et améliorer la capacité d'échange et de transfert des connaissances entre les communautés de recherche et de pratique.

#### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

##### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- développer une thèse doctorale ou mener un projet de recherche dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation des interventions en santé
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

##### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une preuve d'inscription à des études doctorales ou à des études postdoctorales.

##### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de 2 trimestres à temps partiel, soit l'équivalent d'un trimestre. L'étudiant doit compléter le programme pendant ses études de doctorat ou à l'intérieur de trois ans s'il est stagiaire postdoctoral.

##### Art.3. Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme complémentaire en AnÉis, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de doctorat s'il est inscrit à l'Université de Montréal

- avoir rempli toutes les exigences du programme complémentaire.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme comporte 12 crédits dont 6 crédits peuvent être puisés à même la scolarité du doctorat de l'étudiant. À ces crédits s'ajoute un crédit attribué à l'un des cours en éthique suivants : PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 crédit, MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 crédit, ou à un cours équivalent.

#### Segment 70

Les crédits du diplôme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
SPU 7501	3	Évaluation des interventions en santé

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
SPU 7502	3	Séminaire en transfert de connaissances

#### Bloc 70C

*Option - Maximum 3 crédits.*

ASA 6116	3	Aspects sociopolitiques des technologies
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6402	3	Gestion de la qualité des soins
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
ECN 6873	3	Évaluation de projets
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
PHM 6025	3	Principes de pharmacoépidémiologie
PHM 6032	3	Pharmacoéconomie
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
PSY 6775	3	Évaluation des programmes d'intervention

#### Bloc 70D

*Choix - Maximum 3 crédits.*

---

Programme 3-770-6-0

Version 00 (A12)

### Microprogramme de 3e cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé - AnÉSOSS

#### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière en évaluation comme responsables, gestionnaires, conseillers, analystes aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale, ou comme évaluateur.

#### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

##### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 3e cycle (analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé), le candidat doit :

- être détenteur d'une maîtrise ou l'équivalent dans un domaine pertinent, réussie avec une moyenne cumulative de 3,3 à l'Université de Montréal ou l'équivalent

- posséder une expérience ou démontrer un intérêt marqué envers l'évaluation d'interventions
- sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue
- avoir déjà suivi ou s'inscrire à des cours de 2e cycle en méthodes de recherche à titre de cours complémentaires, incluant l'analyse quantitative et qualitative.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae détaillé
- Un plan de carrière qui décrit en quoi le programme s'insère dans ce projet
- Deux lettres de référence.

#### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de 9 trimestres.

#### Art.3. Statut

Le microprogramme peut être suivi à temps partiel.

#### Art.4. Autres règlements

Les autres règlements pédagogiques des programmes de 3e cycle s'appliquent.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 18 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
SPU 7501	3	Évaluation des interventions en santé

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
SPU 7502	3	Séminaire en transfert de connaissances

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

Le choix du cours à option est déterminé en fonction de la formation antérieure de l'étudiant et des compétences à acquérir comme évaluateur.

APC 6004	3	Gestion des conflits
ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6731	3	Recherche opérationnelle et gestion de la qualité
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6117	3	Évaluation participative
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
SPU 7011	3	Analyser et comprendre le système de santé

#### Bloc 70D Intégration/projet d'éval. d'une interv. en santé

*Obligatoire - 6 crédits.*

SPU 75031	0	Practicum en évaluation 1
SPU 75032	3	Practicum en évaluation 2
SPU 7504	3	Séminaire de pratique avancée

### MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - SANTÉ PUBLIQUE

Responsable des programmes de 2e cycle en santé publique : Louise Fournier, 514-343-

6111 poste 33491

Secrétariat : 514-343-6139

Information sur la maîtrise en santé publique : msc-santepub@espum.ca

Information sur le microprogramme et DESS en santé publique : dess-micro@espum.umontreal.ca

Responsable du microprogramme santé publique pour cadre et professionnels en exercice : Julie Poissant julie.poissant@umontreal.ca

Responsable du microprogramme épidémiologie et contrôle des infections : Julio C. Soto julio.c.soto@umontreal.ca

Programme 2-481-1-4

Version 02 (A16)

### Maîtrise en santé publique (M. Sc.)

Options :

- Générale
- Promotion de la santé
- Santé environnementale
- Santé mondiale
- Politiques et gestion des soins de santé
- Épidémiologie
- Pratique de la biostatistique
- Une seule santé

### RÈGLEMENT PROPRE AUX ÉTUDES

Modalité avec mémoire

Maintenir le changement dans le contexte organisationnel

- d'approfondir un sujet du domaine de la santé publique
- de démontrer une capacité de conceptualisation dans la formulation d'un problème de recherche en santé publique
- de choisir des outils méthodologiques appropriés à un sujet de recherche relié à la santé publique
- de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en utilisant les méthodes appropriées
- de communiquer la problématique de la recherche, les méthodes et les résultats sous diverses formes : articles, affiches, communications, mémoire.

Modalité avec stage ou travail dirigé

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable :

- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique
- de planifier et de mettre en œuvre des programmes de santé publique et des politiques publiques favorables à la santé
- de faire preuve de rigueur scientifique dans toutes ses actions de santé publique
- d'agir de façon éthique et responsable
- de s'engager dans une démarche de développement professionnel
- de communiquer efficacement de l'information à différents publics
- de participer à l'action concertée des équipes interprofessionnelles et intersectorielles.

Option Générale

Au terme de sa formation, l'étudiant, conscient des enjeux éthiques en santé publique, sera capable :

- d'approfondir un sujet de domaine de la santé publique
- de démontrer une capacité de conceptualisation dans la formulation d'un problème de recherche en santé publique
- de choisir des outils méthodologiques appropriés à un sujet de recherche relié à la santé publique
- de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en utilisant les méthodes appropriées
- de communiquer la problématique de la recherche, les méthodes et les résultats sous diverses formes : articles, affiches, communications, mémoire.

Option Promotion de la santé

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable :

- de comprendre le rôle des déterminants sociaux et comportementaux dans le façonnement de la santé des populations
- d'engager les acteurs concernés dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions et des politiques publiques de prévention et promotion de la santé
- d'intégrer les inégalités sociales de santé autant dans la définition des problèmes que dans la conception et la mise en œuvre des interventions.

#### Option Santé environnementale

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des connaissances en toxicologie et analyse du risque, en méthodes quantitatives, en épidémiologie environnementale et pourra les appliquer dans une perspective et avec une approche populationnelle caractéristique de la santé publique.

#### Option Santé mondiale

Au terme de sa formation, l'étudiant aura approfondi sa compréhension des enjeux de santé au niveau mondial et des stratégies visant à les réduire. Il pourra comprendre les différentes approches théoriques et les méthodes d'intervention appropriées ; développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre et l'évaluation d'interventions ; et mener une réflexion critique et éthique spécifique aux enjeux de la santé mondiale. Une attention particulière sera portée au contexte politique et économique des interventions, et à l'apport des approches interdisciplinaires et de la mobilisation communautaire. Cette formation préparera à la poursuite d'une carrière en recherche et/ou en intervention (par exemples dans les organismes nationaux et internationaux de coopération ou les ONG).

#### Option Politiques et gestion des soins de santé

Au terme de sa formation, l'étudiant(e) aura une compréhension approfondie des concepts du management en matière de planification, de mise en œuvre et de gestion des programmes de santé publique. Il (elle) sera apte à participer à la gestion de programmes de santé publique et à des processus d'élaboration de politiques en santé publique aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

#### Option Épidémiologie

Au terme de sa formation, l'étudiant, aura une compréhension plus approfondie des principes de la recherche épidémiologique. Il sera apte à participer à des projets de recherche épidémiologiques, à transmettre et à appliquer à la pratique de la santé publique, la connaissance issue de cette recherche. Il sera également apte à développer, exécuter et évaluer des programmes de surveillance de l'état de santé des populations.

#### Option Pratique de la biostatistique

Au terme de sa formation, l'étudiant sera apte à participer à la planification, la collecte, la gestion et l'analyse de données quantitatives d'études populationnelles, évaluatives et cliniques. Il sera aussi capable d'interpréter et de communiquer de manière efficace à divers auditoires les résultats d'analyses statistiques. Le programme de l'option ne comporte pas certains des cours théoriques requis par une maîtrise en sciences M.Sc. en biostatistique. De ce fait, les candidats à la maîtrise ? option Pratique de la biostatistique - sont priés de noter que ce diplôme ne donne pas un accès direct à un Ph.D. en biostatistique.

#### Option Une seule santé

Au terme de sa formation, l'étudiant aura :

- intégré une vision de la santé qui comprend la santé animale et la santé des écosystèmes
- acquis une meilleure compréhension des enjeux complexes de santé publique à l'interface homme-animal-environnement
- acquis des habiletés lui permettant d'intervenir dans des problématiques de santé publique situées à cette interface tels que la surveillance, la prévention et le contrôle de maladies zoonotiques endémiques (e.g. toxi-infections alimentaires, rage, fièvre Q) et émergentes (p. ex. virus du Nil Occidental, maladie de Lyme), les enjeux de sécurité alimentaire et la résistance aux antibiotiques.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (santé publique), le candidat

doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

#### Art.1.2 Conditions d'admissibilité supplémentaires propres à l'option Pratique de la biostatistique

- posséder une formation préalable en méthodes quantitatives jugée suffisante
- prérequis : cours MSO 6061 ou l'équivalent réussi avec une note minimale de A-
- un étudiant ayant suivi une formation soutenue en statistiques de 1<sup>er</sup> cycle (ex. B. Sc. mathématiques/statistiques) pourrait être exempté du cours MSO6061
- Il est important de noter que la maîtrise en santé publique, option Pratique de la biostatistique ne comporte pas certains des cours théoriques requis par une M. Sc. en biostatistique. De ce fait, les candidats à la maîtrise, option Pratique de la biostatistique, sont priés de noter que ce diplôme ne donne pas un accès direct à un Ph. D. en biostatistique.

#### Art.1.3 Conditions d'admissibilité supplémentaires propres à l'option Une seule santé

- Les étudiants n'ayant pas de formation médicale de base devront suivre et réussir le cours SPV6400A Introduction à la santé publique vétérinaire - Infectiologie générale (1 crédit en ligne offert aux trimestres d'automne et d'hiver) lors de leur première session.
- Les étudiants n'ayant pas de formation en productions et santé animale de base devront suivre et réussir le cours SPV6400B Introduction à la santé publique vétérinaire - Productions animales (1 crédit en ligne offert aux trimestres d'automne et d'hiver) lors de leur première session.

#### Art.2. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae (une expérience de travail est un atout).

#### Art.3. Critères d'évaluation de la demande d'admission

- L'excellence du dossier académique
- La qualité de la lettre de motivation
- La pertinence de la formation antérieure
- La pertinence de l'expérience de travail antérieure

#### Art.4. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date d'inscription initiale, excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Pour des raisons exceptionnelles, acceptées par le doyen, trois trimestres de prolongation peuvent être accordés.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La Maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon sept options :

- l'option Générale (segment 70), laquelle est offerte avec la modalité mémoire. Les options suivantes sont offertes avec la modalité stage ou travail dirigé :
- option Promotion de la santé (segment 71)
- option Santé environnementale (segment 72)
- option Santé mondiale (segment 73)
- option Politiques et gestion des soins de santé (segment 74)
- option Épidémiologie (segment 75)
- option Pratique de la biostatistique (segment 76)

- option Une seule santé (segment 77)

### Segment 70 Propre à l'option Générale

Modalité avec mémoire. Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, et 9 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 15 crédits.*

MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6600	3	Fondement de la santé publique
MSO 6601	3	Séminaire de recherche en santé des populations 1
MSO 6602	3	Séminaire de recherche en santé des populations 2

#### Bloc 70B

*Choix - 9 crédits.*

9 crédits de cours dont au moins 6 crédits de méthodes choisis parmi les cours dans les répertoires des programmes de Médecine sociale et préventive, d'Administration de la santé, de Santé environnementale et santé au travail, ou tout autre cours sujet à l'approbation du directeur du programme.

#### Bloc 70C

*Obligatoire - 21 crédits.*

MSO 6610	21	Mémoire
----------	----	---------

### Segment 01

Tronc commun aux options avec modalités stage ou travail dirigé

#### Bloc 01A

*Obligatoire - 6 crédits.*

MSO 6083	3	Pratiques de la santé publique
MSO 6600	3	Fondement de la santé publique

### Segment 71 Propre à l'option Promotion de la santé

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

#### Bloc 71A Cours interdisciplinaires

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique

#### Bloc 71B Cours de spécialisation

*Obligatoire - 12 crédits.*

MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
MSO 6131	3	Stratégies en promotion de la santé et prévention
MSO 6613	2	Habitudes de vie et promotion-prévention
MSO 6614	2	Politiques publiques et promotion-prévention
MSO 6615	2	Épidémiologie sociale et promotion-prévention

#### Bloc 71C Cours de spécialisation

*Option - 3 crédits.*

MSO 6005A	3	Séminaire en santé de la reproduction
MSO 6019	3	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention
MSO 6047	3	Santé : futures mères et enfants 0-5 ans

MSO 6080	3	Santé mentale
MSO 6117	3	Évaluation participative
MSO 6135	1	Environnement urbain et santé
MSO 6136	1	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé
MSO 6152	3	Épidémiologie spatiale
MSO 6153	3	Épidémiologie et prévention du cancer
MSO 6160	3	Services à la petite enfance
MSO 6340	1	Intersectorialité-partenariat en santé
MSO 6350	1	Communication et santé publique
MSO 6351	1	Développement des communautés
MSO 6430	1	Transfert des connaissances

### Bloc 71D Stage ou travail dirigé

*Option - 12 crédits.*

MSO 6603	12	Stage
MSO 6604	12	Travail dirigé

### Segment 72 Propre à l'option Santé environnementale

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, 15 à 18 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé, et un maximum de 3 crédits au choix.

#### Bloc 72A Cours interdisciplinaires

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

#### Bloc 72B Cours de spécialisation

*Obligatoire - 9 crédits.*

MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé

#### Bloc 72C Cours de spécialisation

*Option - 3 crédits.*

MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

#### Bloc 72D Cours de spécialisation

*Option - Maximum 3 crédits.*

ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé

MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
MSN 6116	3	Santé et environnement 2
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire
TXL 6030	3	Évaluation du risque toxique 1

**Bloc 72E Cours de spécialisation***Choix - Maximum 3 crédits.*

Un choix parmi les cours dans les répertoires des programmes de Médecine sociale et préventive, de Santé environnementale et santé au travail, ou tout autre cours sujet à l'approbation du directeur du programme.

**Bloc 72F Stage ou travail dirigé***Option - 12 crédits.*

MSN 6500	12	Stage en santé environnementale
MSN 6501	12	Travail dirigé en santé environnementale

**Segment 73 Propre à l'option Santé mondiale**

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 73A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 73B Cours de spécialisation***Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

**Bloc 73C Stage ou travail dirigé***Option - 12 crédits.*

MSO 6603	12	Stage
MSO 6604	12	Travail dirigé

**Segment 74 Propre à l'option Politiques et gestion des soins de santé**

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 28 crédits obligatoires et 17 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 74A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 12 crédits.*

MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 74B Cours de spécialisation***Obligatoire - 10 crédits.*

ASA 6161	1	Évaluation normative
ASA 6176	3	Outils de gestion du sociosanitaire
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles et santé publique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations

**Bloc 74C Cours de spécialisation***Option - 5 crédits.*

L'étudiant doit suivre au moins un cours de sigle ASA.

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
APC 6004	3	Gestion des conflits
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé
ASA 6752	3	Organisation des systèmes de santé et complexité
ASA 6757	2	Technologies et ressources informationnelles en santé
CPR 6004	3	Comprendre les conflits
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
PHM 6032	3	Pharmacoeconomie
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention

**Bloc 74D Stage ou travail dirigé***Option - 12 crédits.*

ASA 6755	12	Stage en gestion - santé publique
ASA 6756	12	Travail dirigé-santé publique

**Segment 75 Propre à l'option Épidémiologie**

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires et 9 crédits à option attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 75A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 75B Cours de spécialisation***Obligatoire - 18 crédits.*

MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
MSO 6138A	1	Enjeux de santé publique
MSO 6320	2	Surveillance de l'état de santé

**Bloc 75C Stage ou travail dirigé***Option - 9 crédits.*

MSO 6605	9	Stage en santé publique (option épidémiologique)
MSO 6606	9	Travail dirigé en santé publique (option épidémiologie)

**Segment 76 Propre à l'option Pratique de la biostatistique**

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 32 crédits obligatoires, 9 à 13 crédits à option, dont 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé, et un maximum de 4 crédits au choix.

**Bloc 76A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 76B Cours de spécialisation***Obligatoire - 14 crédits.*

MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie
MSO 6611	3	Analyses longitudinales et multi-niveaux

**Bloc 76C Cours de spécialisation***Option - Maximum 4 crédits.*

BIO 6077	4	Analyse quantitative des données
COM 6275	3	Méthodes d'enquête en communication
DMO 6371	3	Méthodes statistiques en démographie
MSO 6002	1	Atelier de biostatistique
MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6064C	1	Sujets spécifiques en biostatistique 2
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
MSO 6140	3	Analyse multidimensionnelle confirmative
MSO 6141	3	Analyse multidimensionnelle exploratoire
MSO 6143	1	Les analyses multiniveaux
SOL 6211	3	Modèles multiniveaux et longitudinaux
STS 6010	3	Statistiques sociales et politiques publiques
STT 6005	3	Théorie de l'échantillonnage

**Bloc 76D Cours de spécialisation***Choix - Maximum 4 crédits.*

Un choix parmi les cours dans les répertoires des programmes de Médecine sociale et préventive ou tout autre cours sujet à l'approbation du directeur du programme

**Bloc 76E Séminaire d'intégration***Option - 9 crédits.*

MSO 6607	3	Séminaire d'intégration de biostatistique
----------	---	---

MSO 6608	6	Stage
MSO 6609	6	Travail dirigé

**Segment 77 Propre à l'option Une seule santé**

Modalité avec stage ou travail dirigé.

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 77A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 77B Cours de spécialisation***Obligatoire - 9 crédits.*

Notez que les cours SPV6520W et SPV6535W sont offerts en ligne. Les cours SPV6400C, SPV6525 et SPV6530 sont offerts au campus de St-Hyacinthe, sur 2 à 5 jours de façon intensive.

SPV 6400C	1	Introduction à la santé publique vétérinaire
SPV 6520W	2	Zoonoses et problématiques en SPV
SPV 6525	2	Sécurité alimentaire: enjeux et défis
SPV 6530	2	Écosystèmes et enjeux globaux en SPV
SPV 6535W	2	Santé mondiale et SPV

**Bloc 77C Cours de spécialisation***Option - 3 crédits.*

Notez que les cours MSO6023, MSO6310, MSO6352, MSO6353, SPV6511, SPV6512, SPV6513, SPV6531 et SPV6532 sont offerts en ligne. Les cours SPV6514, SPV6515, SPV6516 et SPV6550 sont offerts au campus de St-Hyacinthe, sur 4 à 5 jours de façon intensive.

MSO 6023	3	Épidémiologie des infections
MSO 6310	3	Méthodes d'analyse et de synthèse
MSO 6352	1	Concepts en épidémiologie de terrain
MSO 6353	3	Épidémiologie de terrain
SPV 6511	2	Design épidémiologique en SPV
SPV 6512	1	Outils informatiques en SPV
SPV 6513	2	Surveillance et SPV
SPV 6514	2	Investigations et interventions en SPV
SPV 6515	2	Évaluation de programmes en SPV
SPV 6516	1	Mesures d'urgence en SPV
SPV 6531	2	Économie des santés humaine et animale
SPV 6532	1	Gestion et administration en SPV
SPV 6550	1	Communication, leadership et transdisciplinarité

**Bloc 77D Stage ou travail dirigé***Option - 12 crédits*

SPV 6601	12	Stage en santé publique : option une seule santé
SPV 6602	12	Travail dirigé en santé publique : une seule santé

## Programme 2-481-1-5

Version 01 (A15)

**D.E.S.S. en santé publique****OBJECTIFS**

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale.

**Art.3. Évaluation**

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions du règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

**Art.4. Transfert**

L'étudiant qui a réussi 15 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MSO6060 et le cours d'épidémiologie MSO6011) au D.E.S.S. et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la M. Sc. (santé communautaire) à la direction des programmes de 2e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue. L'étudiant qui souhaite faire un passage à la maîtrise choisira de préférence des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires de l'option qui l'intéresse.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

**Segment 70**

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits au choix.

**Bloc 70A**

Obligatoire - 18 crédits.

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6600	3	Fondement de la santé publique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 70B**

Choix - 12 crédits.

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail ou tout autre cours avec l'approbation du directeur de programme.

## Programme 2-481-6-2

Version 00 (E12)

**Microprogramme en recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction****OBJECTIFS**

L'objectif principal de ce microprogramme est de former l'étudiant à adopter une approche interdisciplinaire dans l'analyse des problèmes de santé de la reproduction ainsi que dans le choix des devis permettant de mieux comprendre ces problèmes et de leur trouver des solutions appropriées.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction), le candidat doit :

- détenir un diplôme de 2e ou 3e cycle en recherche ou être inscrit à un programme de 2e ou 3e cycle en recherche
- avoir suivi un cours en méthodes statistiques et avoir réussi ce cours avec une note équivalente à au moins 75 % au collégial ou B au niveau universitaire (Université de Montréal). Ceux qui ne répondent pas à ces exigences devront suivre, avant l'inscription, un cours en méthodes statistiques de niveau collégial ou universitaire (ex.: MSO 2010G, STT 1971G) et le réussir avec une note équivalente à 75 % au collégial ou B à l'Université de Montréal
- faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et d'une bonne connaissance de l'anglais; au besoin un cours d'anglais pourra être imposé avant l'inscription
- sur demande du Comité de programme, se présenter à une entrevue OU être admis au programme *Quebec Training Network in Perinatal Research (QTNPR)* -fournir la lettre de l'obtention de la bourse QTNPR.

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Lettre de motivation faisant état de son désir d'aborder l'étude des problèmes de santé de la reproduction sous l'angle de l'interdisciplinarité
- Curriculum vitae.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre équivalent plein temps; la scolarité maximale est de trois ans après l'inscription initiale. Les cours sont offerts sur trois trimestres.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Microprogramme comporte 10 crédits.

**Segment 70**

Tous les crédits du Microprogramme sont obligatoires.

### Bloc 70A

*Obligatoire - 10 crédits.*

ASA 6736	1	Direction d'une équipe de recherche
MSO 6400	3	Recherche interdisciplinaire en SR
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
MSO 6420	1	Gestion d'un projet de recherche
MSO 6430	1	Transfert des connaissances
ULA 6971A	1	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs (ETH7900)

Programme 2-481-6-3

Version 00 (A12)

## Microprogramme en épidémiologie et contrôle des infections

### OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable d'intégrer dans sa pratique les concepts et les notions théoriques d'épidémiologie et de contrôle des infections; d'analyser les principaux enjeux posés par les maladies infectieuses, d'investiguer les éclosons d'étiologie infectieuse et de soutenir les décideurs à la mise en oeuvre d'interventions de prévention et de contrôle; d'identifier les enjeux éthiques posés par les interventions de contrôle des maladies infectieuses dans la communauté et les milieux de soins.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (épidémiologie et contrôle des infections), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue Une expérience de travail est un atout.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation.

#### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent plein temps et la scolarité maximale est de 3 ans à compter de la date d'inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension. L'arrêt des études pour quatre trimestres consécutifs mettra fin à l'inscription au microprogramme.

#### Art.3. Régime d'études

Plein temps, demi-temps ou temps partiel.

#### Art.4. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise.

#### Art.5. Transfert au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (santé communautaire)

Il est possible de transférer les crédits obtenus dans le Microprogramme (épidémiologie et contrôle des infections) parmi les crédits de cours à option du D.E.S.S. ou de la M. c. (santé communautaire). Le transfert se fait selon les critères d'admission et conformé-

ment au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 12 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 9 crédits.*

MSO 6023	3	Épidémiologie des infections
MSO 6150	3	Investigation d'éclosons
MSO 6310	3	Méthodes d'analyse et de synthèse

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

Parmi les cours suivants ou tout autre cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre, jugé pertinent, et sujet à l'approbation du directeur du microprogramme. Les deux cours MCB63551 et MCB63552 doivent être suivis pour bénéficier des 4 crédits octroyés. Si cette option est choisie, l'apprenant sera autorisé à compléter son microprogramme avec 13 crédits et non 12.

MCB 63551	0	Étude transdisciplinaire - hépatite C 1
MCB 63552	4	Étude transdisciplinaire - hépatite C 2
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6019	3	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention
MSO 6029	3	Pratique épidémiologique
MSO 6300	1	Introduction à la santé publique
MSO 6330	2	Protection de la santé
SOI 6216	3	Environnement et prévention des infections

Programme 2-481-6-4

Version 01 (A15)

## Microprogramme en santé publique

### OBJECTIFS

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé et en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et sur la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant sera initié à des connaissances de base de la santé publique, dont certaines quantitatives, et aura acquis des connaissances complémentaires dans différents thèmes ou dans un thème en particulier.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae.

#### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

#### Art.3. Transfert

L'étudiant qui a réussi 9 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MSO6060 ou le cours d'épidémiologie MSO6011) dans le microprogramme et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert au D.E.S.S. à la direction des programmes de 2e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue. Note : L'étudiant qui souhaite faire un passage au D.E.S.S. choisira des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires du D.E.S.S.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 3 crédits.*

MSO 6600 3 Fondement de la santé publique

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

MSO 6011 3 Introduction à l'épidémiologie

MSO 6060 3 Concepts de base en biostatistique

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

MSN 6115 3 Santé et environnement 1

MSO 6612 3 Promotion de la santé et prévention

#### Bloc 70D

*Choix - 6 crédits.*

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail ou tout autre cours avec l'approbation du directeur de programme.

Programme 2-481-6-5

Version 00 (A14)

## Microprogramme en santé publique pour cadres et professionnels en exercice

### OBJECTIFS

Le microprogramme en santé publique à l'intention des cadres et des professionnels en exercice a été conçu pour répondre aux besoins de formation des cadres et des professionnels de santé publique oeuvrant au sein des Centres de santé et des services sociaux (CSSS), des directions de santé publique et des organismes communautaires. Aujourd'hui ouvert à toutes les personnes qui souhaitent oeuvrer en santé publique.

Au terme de ce programme de 2e cycle, les cadres et les professionnels de la santé

publique seront capables d'utiliser l'approche populationnelle pour améliorer l'état de santé et de bien-être des populations et de réaliser des activités liées aux fonctions essentielles de santé publique. Élaboré conjointement par l'Université de Montréal et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). L'analyse des problèmes de santé, la planification à l'intérieur d'un continuum des services de prévention, d'évaluation et de dépistage et les stratégies de promotion de la santé font l'objet d'un traitement particulier.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (santé publique pour cadres et professionnels en exercice), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle pertinent pour la santé (diplôme menant à une profession à laquelle on confie des responsabilités de santé publique dans le code des professions ou diplôme en kinésiologie et en éducation physique), ou d'un diplôme jugé équivalent
- être à l'emploi d'une institution délivrant des services de santé publique ou oeuvrant sur des problématiques de santé publique depuis au moins une année ou posséder une expérience équivalente
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit et de l'anglais écrit.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae.

#### Art.2. Transfert

Le transfert se fait selon les critères d'admission du D.E.S.S. (santé publique) et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

#### Art.3. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

#### Art.4. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de neuf trimestres (3 ans).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte 16 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 14 crédits obligatoires et 2 crédits à option. Le cours UQM6814 est offert par l'Université du Québec à Montréal, Faculté de communication, département de communication sociale et publique. Le cours UDS6709 est offert par l'Université de Sherbrooke, Faculté de médecine et des sciences de la santé, département des sciences de la santé communautaire.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 14 crédits.*

MSO 6300 1 Introduction à la santé publique

MSO 6310 3 Méthodes d'analyse et de synthèse

MSO 6320 2 Surveillance de l'état de santé

MSO 6330 2 Protection de la santé

UDS 6709 3 Programme de santé / planification et évaluation (RSS742)

UQM 6814 3 Comm./prévention, promo./protect. santé (COM7814)

#### Bloc 70B

*Option - 2 crédits.*

MSO 6136	1	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé
MSO 6331	1	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé
MSO 6332	1	Introduction to Health Impact Assessment
MSO 6340	1	Intersectorialité-partenariat en santé
MSO 6350	1	Communication et santé publique
MSO 6351	1	Développement des communautés

Programme 2-488-6-1

Version 00 (A12)

**Microprogramme en santé mondiale****OBJECTIFS**

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable : d'identifier les concepts et les cadres théoriques utilisés en santé mondiale; d'analyser les principaux enjeux en santé mondiale et de discuter des solutions qui sont proposées pour améliorer la santé ou minimiser leurs impacts négatifs; d'identifier les enjeux éthiques posés par les interventions en santé mondiale.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (santé mondiale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue Une expérience de travail est un atout.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent plein temps et la scolarité maximale est de trois trimestres à compter de la date d'inscription initiale.

**Art.3. Transfert**

Un candidat qui a réussi 15 crédits de cours dans le microprogramme en santé mondiale et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 pourra présenter une demande écrite de transfert à l'option santé mondiale de la maîtrise en santé communautaire. La demande sera soumise à la direction des programmes de 2e cycle du département qui recommandera ou non le transfert. L'étudiant devra toutefois se soumettre aux procédures de sélection établies pour l'admission au programme de maîtrise. La réussite du microprogramme en santé mondiale ne garantit pas l'admission à la maîtrise en santé communautaire.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

**Segment 70**

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
----------	---	------------------------------

MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
----------	---	--

MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale
----------	---	-----------------------------

**Bloc 70B**

*Option - 6 crédits.*

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive ou tout autre cours pertinent après approbation de la direction du programme.

**MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - BIOÉTHIQUE**

Responsable des programmes : Bryn Williams-Jones, 514-343-6111, poste 4881

Programme 2-495-6-0

Version 02 (H14)

**Microprogramme en bioéthique****OBJECTIFS**

Le microprogramme vise à développer des compétences dans le domaine particulier de la bioéthique.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation OU un court texte exposant la nature de sa pratique et expliquant la problématique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de cinq trimestres à compter de la première inscription.

**Art.3. Transfert au D.E.S.S. ou à la Maîtrise**

Les personnes qui ont maintenu dans le microprogramme de 2e cycle une moyenne d'au moins 3,0 sont admissibles au D.E.S.S. (bioéthique). Les personnes qui ont maintenu dans le microprogramme de 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sont admissibles à la M.A. (bioéthique). Tous les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans le programme de D.E.S.S. ou dans celui de la M.A.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Microprogramme comporte 18 crédits.

**Segment 70**

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 12 crédits à option. Trois axes de spécialisation sont offerts: l'éthique clinique, l'éthique de la recherche, l'éthique et la santé des populations.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 6 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
----------	---	--

BIE 6017 3 Bioéthique et droit

### Bloc 70B Spécialisation

*Option - 6 crédits.*

BIE 6003 3 Éthique de la recherche  
 BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé  
 BIE 6008 3 Éthique clinique  
 BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique

### Bloc 70C Thématiques

*Option - 6 crédits.*

BIE 6001 3 Bioéthique et début de la vie  
 BIE 6004 3 Bioéthique et approche de la mort  
 BIE 6007 3 Introduction à la neuroéthique  
 BIE 6012 3 Bioéthique en pratique  
 MMD 6105 3 Éthique clinique, santé mentale, vieillissement  
 PDT 6103 3 Éthique clinique et patients complexes

Programme 2-495-1-0

Version 05 (H15)

## D.E.S.S. en bioéthique

Options :

Cheminement individualisé  
 Éthique et soins de santé  
 Éthique de la recherche  
 Éthique et santé des populations

### OBJECTIFS

- Approfondir la réflexion sur les enjeux éthiques de la pratique et de la recherche dans le domaine de la santé.
- Offrir un complément de formation en vue d'améliorer la qualité du travail des professionnels et de former des citoyens plus avertis.
- Contribuer à redéfinir la problématique de la déontologie professionnelle dans le monde de la santé.
- Contribuer à préparer des personnes-ressources en éthique pour le secteur de la santé.
- Identifier les problèmes éthiques soulevés par la révolution biomédicale dans un monde pluraliste et pluriethnique.
- Analyser ces problèmes éthiques avec une approche globale et interdisciplinaire.
- Appliquer un processus de résolution de dilemme éthique.
- Permettre de s'impliquer dans un groupe de travail qui a pour tâches d'identifier et d'analyser des problèmes et de prendre des décisions à leur égard.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (bioéthique), le candidat doit :
- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
  - être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
  - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
  - faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

#### Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Une lettre de motivation OU un court texte exposant les motifs de sa demande d'admission, la nature de sa pratique et les grands axes de son questionnement en

rapport avec la bioéthique

- Un curriculum vitae.

#### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits, dont au moins 24 crédits du niveau des études supérieures. Il est offert selon les quatre options suivantes:

- Cheminement individualisé (segment 70)
- Éthique et soins de santé (segment 71)
- Éthique de la recherche (segment 72)
- Éthique et santé des populations (segment 73)

Le choix de l'une des options offertes n'est pas nécessaire au moment de l'inscription. Il peut être décidé en cours du programme d'études.

#### Segment 70 propre à l'option Cheminement individualisé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 15 à 21 crédits à option et au maximum 6 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000 3 Bioéthique : origines, sens, pratiques  
 BIE 6012 3 Bioéthique en pratique  
 BIE 6017 3 Bioéthique et droit

#### Bloc 70B Spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003 3 Éthique de la recherche  
 BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé  
 BIE 6008 3 Éthique clinique  
 BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique

#### Bloc 70C Stage

*Option - Maximum 3 crédits.*

BIE 60191 0 Stage en éthique et soins de santé 1  
 BIE 60192 0 Stage en éthique et soins de santé 2  
 BIE 60193 3 Stage en éthique et soins de santé 3  
 BIE 60201 0 Stage en éthique de la recherche 1  
 BIE 60202 0 Stage en éthique de la recherche 2  
 BIE 60203 3 Stage en éthique de la recherche 3  
 BIE 60211 0 Stage en éthique et santé des populations 1  
 BIE 60212 0 Stage en éthique et santé des populations 2  
 BIE 60213 3 Stage en éthique et santé des populations 3

#### Bloc 70D Thématiques

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6001 3 Bioéthique et début de la vie  
 BIE 6004 3 Bioéthique et approche de la mort  
 BIE 6007 3 Introduction à la neuroéthique  
 BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique

#### Bloc 70E

*Option - Maximum 6 crédits.*

Parmi les cours suivants ou cours choisis dans le répertoire de cours en bioéthique ou autres disciplines en lien avec le projet d'études, avec l'approbation de la direction des

programmes de bioéthique.

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### Bloc 70F

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

#### Segment 71 propre à l'option Éthique et soins de santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 9 à 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 12 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

#### Bloc 71B Spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PDT 6103	3	Éthique clinique et patients complexes
PDT 6104	3	Éthique clinique, santé et société

#### Bloc 71C Stage

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 60191	0	Stage en éthique et soins de santé 1
BIE 60192	0	Stage en éthique et soins de santé 2
BIE 60193	3	Stage en éthique et soins de santé 3

#### Bloc 71D

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique

#### Bloc 71E

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine

PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
REL 2430	3	Religions en milieu de santé
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### Bloc 71F

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

#### Segment 72 propre à l'option Éthique de la recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 9 à 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

#### Bloc 72A

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

#### Bloc 72B Spécialisation

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
----------	---	-------------------------

#### Bloc 72C Stage

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 60201	0	Stage en éthique de la recherche 1
BIE 60202	0	Stage en éthique de la recherche 2
BIE 60203	3	Stage en éthique de la recherche 3

#### Bloc 72D Thématiques

*Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique

#### Bloc 72E

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
REL 2430	3	Religions en milieu de santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### Bloc 72F

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

### Segment 73 propre à l'option Éthique et santé des populations

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 12 à 18 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

#### Bloc 73A

Obligatoire - 9 crédits.

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

#### Bloc 73B Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique

#### Bloc 73C Stage

Obligatoire - 3 crédits.

BIE 60211	0	Stage en éthique et santé des populations 1
BIE 60212	0	Stage en éthique et santé des populations 2
BIE 60213	3	Stage en éthique et santé des populations 3

#### Bloc 73D Thématiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique

#### Bloc 73E

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### Bloc 73F

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

Éthique et soins de santé

Éthique de la recherche

Éthique et santé des populations

### OBJECTIFS

Former des personnes ressources ayant une solide formation théorique et pratique en bioéthique. Plus spécifiquement, assurer une réflexion théorique et pratique structurée sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision dans le domaine de la clinique, de la recherche et des politiques de santé. Favoriser une réflexion critique sur la déontologie et l'éthique professionnelle dans le monde de la santé et contribuer au renouvellement de ces disciplines. Avec travail dirigé Ce cheminement vise à former des personnes aptes à jouer un rôle pratique et central en matière d'éthique dans leur milieu de travail. La présence d'un stage dans le programme vise à renforcer l'expertise professionnelle par une expérience concrète dans un lieu de pratique. Avec mémoire Ce cheminement vise à privilégier le développement de la capacité de recherche sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision et à offrir une formation préparant à poursuivre des études doctorales en bioéthique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art. 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent. Une attention spéciale est accordée aux candidats qui ont une expérience dans le monde de la santé (en pratique hospitalière ou en recherche) et à ceux qui sont intéressés à travailler dans ce milieu
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- s'il y a lieu, se présenter à une entrevue. Toutes les candidatures seront évaluées par un jury nommé par le directeur du programme.

#### Art. 1.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Présenter une lettre de motivation OU un court texte exposant les motifs de sa demande d'admission, la nature de sa pratique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique
- Présenter un curriculum vitae.

#### Art. 2. Scolarité

La scolarité minimale de la M.A. est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein, à compter de la première inscription.

#### Art. 3. Transfert

- Les personnes qui ont, dans le microprogramme de 2e cycle ou dans le D.E.S.S. (bioéthique), une moyenne d'au moins 3,3 sont admissibles à la Maîtrise (bioéthique).
- Tous les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peuvent être intégrés dans le programme de maîtrise.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La Maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les quatre options suivantes :

- Cheminement individualisé (segment 72)
- Éthique et soins de santé (segment 73)
- Éthique de la recherche (segment 74)
- Éthique et santé des populations (segment 75)

Ces options peuvent être suivies selon deux modalités :

- avec mémoire (MM) : ce programme de maîtrise de recherche comprend un minimum de 21 crédits de cours et 24 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'un mémoire.
- avec travail dirigé (TD) : ce programme de maîtrise professionnelle comprend un

Programme 2-495-1-1

Version 05 (H15)

### Maîtrise en bioéthique (M.A.)

Options :

Cheminement individualisé

minimum de 30 crédits de cours et 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

### Segment 72 Propre à l'option Cheminement individualisé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: Modalité avec MÉMOIRE (MM) : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 12 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix. Modalité avec TRAVAIL DIRIGÉ (TD) : 24 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction du travail dirigé, de 15 à 21 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

#### MM-Bloc 72A

*Obligatoire - 6 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

#### MM-Bloc 72B Spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique

#### MM-Bloc 72C

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6106	3	Séminaire de maîtrise
----------	---	-----------------------

#### MM-Bloc 72D Méthodologie

*Option - 3 crédits.*

ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

#### MM-Bloc 72E Thématiques

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### MM-Bloc 72F

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

#### MM-Bloc 72G Mémoire

*Obligatoire - 24 crédits.*

L'inscription à ce bloc se fait lorsque la scolarité est achevée.

BIE 6131	24	Mémoire
----------	----	---------

#### TD-Bloc 72A

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

#### TD-Bloc 72B Spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique

#### TD-Bloc 72C Stage

*Option - Maximum 3 crédits.*

BIE 60191	0	Stage en éthique et soins de santé 1
BIE 60192	0	Stage en éthique et soins de santé 2
BIE 60193	3	Stage en éthique et soins de santé 3
BIE 60201	0	Stage en éthique de la recherche 1
BIE 60202	0	Stage en éthique de la recherche 2
BIE 60203	3	Stage en éthique de la recherche 3
BIE 60211	0	Stage en éthique et santé des populations 1
BIE 60212	0	Stage en éthique et santé des populations 2
BIE 60213	3	Stage en éthique et santé des populations 3

#### TD-Bloc 72D Thématiques

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique

#### TD-Bloc 72E

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### TD-Bloc 72F

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

#### TD-Bloc 72G Travail dirigé

*Obligatoire - 15 crédits.*

BIE 6135	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

### Segment 73 Propre à l'option Éthique et soins de santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: Modalité avec MÉMOIRE (MM) : 36 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 9

crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix. Modalité avec TRAVAIL DIRIGÉ (TD) : 30 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction du travail dirigé, de 9 à 15 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

**MM-Bloc 73A**

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

**MM-Bloc 73B Spécialisation**

*Option - 3 crédits.*

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PDT 6103	3	Éthique clinique et patients complexes
PDT 6104	3	Éthique clinique, santé et société

**MM-Bloc 73C**

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6106	3	Séminaire de maîtrise
----------	---	-----------------------

**MM-Bloc 73D Méthodologie**

*Option - 3 crédits.*

ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

**MM-Bloc 73E Thématiques**

*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
REL 2430	3	Religions en milieu de santé
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

**MM-Bloc 73F**

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

**MM-Bloc 73G Mémoire**

*Obligatoire - 24 crédits.*

L'inscription à ce bloc se fait lorsque la scolarité est achevée.

BIE 6131	24	Mémoire
----------	----	---------

**TD-Bloc 73A**

*Obligatoire - 12 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6008	3	Éthique clinique

BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

**TD-Bloc 73B Spécialisation**

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PDT 6103	3	Éthique clinique et patients complexes
PDT 6104	3	Éthique clinique, santé et société

**TD-Bloc 73C Stage**

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 60191	0	Stage en éthique et soins de santé 1
BIE 60192	0	Stage en éthique et soins de santé 2
BIE 60193	3	Stage en éthique et soins de santé 3

**TD-Bloc 73D**

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique

**TD-Bloc 73E**

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
REL 2430	3	Religions en milieu de santé
SOI 6202	3	Éthique de la santé et pratique infirmière
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

**TD-Bloc 73F**

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

**TD-Bloc 73G Travail dirigé**

*Obligatoire - 15 crédits.*

BIE 6135	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

**Segment 74 Propre à l'option Éthique de la recherche**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: Modalité avec MÉMOIRE (MM) : 36 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, de 3 à 9 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix. Modalité avec TRAVAIL DIRIGÉ (TD) : 30 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction du travail dirigé, de 9 à 15 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

**MM-Bloc 74A**

*Obligatoire - 6 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
----------	---	--

BIE 6017 3 Bioéthique et droit

#### MM-Bloc 74B Spécialisation

*Option - 3 crédits.*

BIE 6003 3 Éthique de la recherche

#### MM-Bloc 74C

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6106 3 Séminaire de maîtrise

#### MM-Bloc 74D Méthodologie

*Option - 3 crédits.*

ASA 6177 3 Méthodologie de la recherche

ASA 6704 3 Introduction à la recherche qualitative

BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique

ETA 6512 3 L'analyse des données qualitatives

#### MM-Bloc 74E

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155 3 Anthropologie, société, santé

ANT 6156 3 Anthropologie de l'éthique

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

BIE 6007 3 Introduction à la neuroéthique

BIE 6012 3 Bioéthique en pratique

MSO 6410 3 Épidémiologie et reproduction

PHI 6520 3 Questions d'éthique contemporaine

PHI 6575 3 Problèmes en éthique internationale

PHI 6576 3 Justice économique et sociale

PHM 6071 3 Le médicament comme objet social

PLU 6043 3 Spiritualité et santé

SOL 6950 3 Biomédecine, biotechnologies et société

#### MM-Bloc 74F

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

#### MM-Bloc 74G Mémoire

*Obligatoire - 24 crédits.*

L'inscription à ce bloc se fait lorsque la scolarité est achevée.

BIE 6131 24 Mémoire

#### TD-Bloc 74A

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000 3 Bioéthique : origines, sens, pratiques

BIE 6012 3 Bioéthique en pratique

BIE 6017 3 Bioéthique et droit

#### TD-Bloc 74B Spécialisation

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6003 3 Éthique de la recherche

#### TD-Bloc 74C Stage

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 60201 0 Stage en éthique de la recherche 1

BIE 60202 0 Stage en éthique de la recherche 2

BIE 60203 3 Stage en éthique de la recherche 3

#### TD-Bloc 74D Thématiques

*Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6001 3 Bioéthique et début de la vie

BIE 6004 3 Bioéthique et approche de la mort

BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé

BIE 6007 3 Introduction à la neuroéthique

BIE 6008 3 Éthique clinique

BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique

BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique

#### TD-Bloc 74E

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155 3 Anthropologie, société, santé

ANT 6156 3 Anthropologie de l'éthique

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

MSO 6410 3 Épidémiologie et reproduction

PHI 6520 3 Questions d'éthique contemporaine

PHI 6575 3 Problèmes en éthique internationale

PHI 6576 3 Justice économique et sociale

PHM 6071 3 Le médicament comme objet social

PLU 6043 3 Spiritualité et santé

SOL 6950 3 Biomédecine, biotechnologies et société

#### TD-Bloc 74F

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

#### TD-Bloc 74G Travail dirigé

*Obligatoire - 15 crédits.*

BIE 6135 15 Travail dirigé

#### Segment 75 Propre à l'option Éthique et santé des populations

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: Modalité avec MÉMOIRE (MM) : 36 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix. Modalité avec TRAVAIL DIRIGÉ (TD) : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction du travail dirigé, de 12 à 18 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

#### MM-Bloc 75A

*Obligatoire - 6 crédits.*

BIE 6000 3 Bioéthique : origines, sens, pratiques

BIE 6017 3 Bioéthique et droit

#### MM-Bloc 75B Spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé

BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique

#### MM-Bloc 75C

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6106 3 Séminaire de maîtrise

#### MM-Bloc 75D Méthodologie

*Option - 3 crédits.*

ASA 6177 3 Méthodologie de la recherche

ASA 6704 3 Introduction à la recherche qualitative

BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique

ETA 6512 3 L'analyse des données qualitatives

**MM-Bloc 75E**

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

**MM-Bloc 75F**

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

**MM-Bloc 75G Mémoire**

*Obligatoire - 24 crédits.*

L'inscription à ce bloc se fait lorsque la scolarité est achevée.

BIE 6131	24	Mémoire
----------	----	---------

**TD-Bloc 75A**

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit

**TD-Bloc 75B Spécialisation**

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique

**TD-Bloc 75C Stage**

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 60211	0	Stage en éthique et santé des populations 1
BIE 60212	0	Stage en éthique et santé des populations 2
BIE 60213	3	Stage en éthique et santé des populations 3

**TD-Bloc 75D Thématiques**

*Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.*

VEUILLEZ NOTER que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6007	3	Introduction à la neuroéthique
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique

**TD-Bloc 75E**

*Option - Maximum 6 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations

MSO 6410	3	Épidémiologie et reproduction
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

**TD-Bloc 75F**

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent.

**TD-Bloc 75G Travail dirigé**

*Obligatoire - 15 crédits.*

BIE 6135	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

**SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL**

Responsable de la M. Sc. : Kannan Krishnan, 514-343-6134

Secrétariat : 514-343-6134, télécopieur : 514-343-2200

Responsable des options Analyse du risque et Toxicologie générale : Sami Haddad, 514-343-6111, poste 38166

Responsable de l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes : Maryse Bouchard, 514-343-6111, poste 43231

Responsable de l'option Santé environnementale mondiale : Audrey Smargiassi, 514-343-6111, poste 38528

Responsable de l'option Hygiène du travail : Maximilien Debia, 514-343-3782

**Programme 2-410-1-2**

Version 01 (A11)

**D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes****OBJECTIFS**

- Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail;
- se familiariser avec la méthodologie scientifique;
- se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement;
- acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art. 1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais écrit.
- Une expérience de travail pertinente dans le domaine de l'environnement est un atout.

**Art. 2. Scolarité**

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A Santé publique

*Obligatoire - 24 crédits.*

ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6010	6	Étude de cas
HEC 6111	3	Développement durable, politiques environnementales et gestion (408413)
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé

#### Bloc 70B Santé publique

*Option - Maximum 6 crédits.*

MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

#### Bloc 70C Gestion des catastrophes

*Option - Maximum 6 crédits.*

ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
GIN 6126A	3	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)
GIN 6214A	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales

#### Bloc 70D Aménagement, écologie et environnement

*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6113	3	Écologie du paysage
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

---

Programme 2-486-1-2

Version 00 (A96)

---

## D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque

---

### OBJECTIFS

Les objectifs généraux du programme sont de former des scientifiques possédant une connaissance des principes et de la méthodologie propres à la toxicologie générale et à l'analyse du risque et qui sont capables de reconnaître les problèmes causés par l'exposition à des agents chimiques, d'évaluer les propriétés toxiques de ces agents, de caractériser le risque toxicologique et d'intervenir de façon utile dans la solution des problèmes toxicologiques.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art. 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle, soit en sciences biologiques, en chimie, dans l'une des disciplines des sciences de la santé, soit dans toute autre discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir amorcé un cheminement de carrière dans un domaine de pratique professionnelle ou de recherche relié à la toxicologie
- faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais écrit. Selon ses antécédents et son expérience antérieure, le candidat peut être appelé à suivre un programme de formation complémentaire.

#### Art. 2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

#### Art. 3. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions de ce règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Analyse du risque (segment 70),
- l'option Toxicologie générale (segment 71).

### Segment 70 Propre à l'option Analyse du risque

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 21 crédits.*

MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

#### Bloc 70B

*Option - 9 crédits.*

Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants.

### Segment 71 Propre à l'option Toxicologie générale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 21 crédits.*

MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie

TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie
TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire

**Bloc 71B**

*Option - 9 crédits.*

Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants.

**Programme 2-488-1-0**

Version 05 (H16)

**Maîtrise en santé environnementale et santé au travail (M. Sc.)**

Options :

- Générale
- Analyse du risque
- Toxicologie générale
- Environnement, santé et gestion des catastrophes
- Hygiène du travail
- Santé environnementale mondiale

**OBJECTIFS**

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail; se familiariser avec la méthodologie scientifique; se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement; acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, de chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Toxicologie, Analyse du risque et Hygiène du travail, dans un domaine des sciences de la santé ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Environnement, santé et gestion des catastrophes et Santé environnementale mondiale
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais écrit.

**Art.1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission pour le cheminement avec mémoire uniquement**

- Deux lettres de recommandation
- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche

**Art.2. Transfert**

Un candidat peut être admis à la M. Sc. avec stage ou avec travail dirigé après la réussite de 15 crédits de cours du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), du D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), du D.E.S.S. (hygiène du travail), du D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou à la fin de la scolarité du Microprogramme du 2e cycle (santé environnementale et santé au travail). Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. En plus de cette recommandation, l'étudiant inscrit à l'un des D.E.S.S. devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de 15 crédits complétés. L'étudiant inscrit au microprogramme devra avoir conservé une

moyenne cumulative de 3,0 au terme de la scolarité complétée. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. ou au microprogramme devra accompagner la demande d'admission. Pour le transfert à partir de l'un des D.E.S.S., l'option choisie pour la maîtrise devra correspondre à la même spécialisation que le D.E.S.S.

**Art.3. Scolarité**

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de préparation ou de suspension. Pour les candidats admis à la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, après avoir terminé le D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque) ou le D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou le D.E.S.S. (hygiène du travail) ou le D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou le microprogramme de 2e cycle (santé environnementale et santé au travail), la scolarité maximale est de trois ans et comprend la scolarité du diplôme ou du microprogramme. Il est possible, avec l'autorisation du Comité des études supérieures du programme, d'ajouter un délai additionnel de un an pour compléter le travail dirigé ou le stage.

**Art.4. Évaluation du travail dirigé et stage**

Le jury du travail dirigé et du stage est composé du directeur du travail dirigé ou du responsable de stage, du codirecteur éventuel et d'un professeur rattaché au département. Les candidats doivent de plus présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'un exposé verbal. Le programme de maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comporte 30 crédits de cours dont au moins 27 doivent être de 2e cycle (sauf pour l'option Hygiène du travail dont les 30 crédits obligatoires sont de 2e cycle). Si l'étudiant s'inscrit à un cours de 1er cycle (qui sera obligatoirement à option), ce cours devra préalablement être approuvé par le directeur du programme.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

La Maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

Le cheminement avec mémoire, lequel comprend :

- l'option Générale (segment 69)

Le cheminement avec travail dirigé ou stage, lequel comprend les cinq options suivantes :

- l'option Analyse du risque (segment 70),
- l'option Toxicologie générale (segment 71),
- l'option Environnement, santé et catastrophe (segment 72),
- l'option Hygiène du travail (segment 73),
- l'option Santé environnementale mondiale (segment 74).

**Segment 69 Propre à l'option Générale**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 5 crédits obligatoires, 33 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire et 7 crédits à option.

**Bloc 69A**

*Obligatoire - 5 crédits.*

MSN 60041	0	Séminaire 1
MSN 60042	2	Séminaire 2
MSN 6115	3	Santé et environnement 1

**Bloc 69B**

*Option - 6 crédits.*

MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6011	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Introduction aux modèles linéaires
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie

TXL 6010 3 Introduction à la toxicologie

### Bloc 69C - Recherche

*Option - 1 crédit*

BIE 6046 1 Introduction : éthique de la recherche

MMD 6005 1 Éthique et recherche en santé

### Bloc 69D - Mémoire

*Obligatoire - 33 crédits*

MSN 6400 33 Mémoire

### Segment 70 Propre à l'option Analyse du risque

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage et un maximum de 6 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 21 crédits.*

MSN 6021 3 Gestion des risques en santé environnementale

MSN 6115 3 Santé et environnement 1

MSN 6136 3 Principes de l'analyse du risque 1

MSN 6138 3 Principes de l'analyse du risque 2

MSN 6146 3 Toxicologie prédictive

MSO 6001 3 Concepts de base en épidémiologie

TXL 6010 3 Introduction à la toxicologie

#### Bloc 70B

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Choisir parmi les cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que tout autre cours de 2e cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujet à l'approbation du Comité des études supérieures.

#### Bloc 70C

*Option - Maximum 9 crédits.*

AME 6113 3 Écologie du paysage

GIN 6126A 3 Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)

GIN 6214A 3 Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)

GIN 6410 3 Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)

GIN 6411 3 Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux (IND6411)

GIN 6841 3 Sécurité industrielle (IND8841)

MSO 6060 3 Concepts de base en biostatistique

MSO 6061 3 Introduction à la biostatistique

MSO 6501 3 Pratiques de santé mondiale

REI 6170 3 Stratégies en santé et sécurité du travail

URB 6774 3 Aménagement, risques et enjeux urbains

URB 6778 3 Planification environnementale et urbanisme

#### Bloc 70D Travail dirigé OU stage

*Option - 15 crédits*

MSN 6900 15 Travail dirigé

MSN 6910 15 Stage

### Segment 71 Propre à l'option Toxicologie générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 15 à 21 crédits à option dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage et un maximum de 6 crédits au choix.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 24 crédits.*

MSN 6018 3 Toxicologie industrielle

MSN 6021 3 Gestion des risques en santé environnementale

MSN 6115 3 Santé et environnement 1

MSN 6136 3 Principes de l'analyse du risque 1

TXL 6010 3 Introduction à la toxicologie

TXL 6012 3 Toxicologie des médicaments

TXL 6014 3 Toxicologie de l'environnement

TXL 6016 3 Toxicologie agro-alimentaire

#### Bloc 71B

*Choix - Maximum 6 crédits.*

Choisir parmi les cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que tout autre cours de 2e cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujet à l'approbation du comité d'études supérieures.

#### Bloc 71C

*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6113 3 Écologie du paysage

GIN 6126A 3 Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)

GIN 6214A 3 Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)

GIN 6410 3 Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)

GIN 6411 3 Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux (IND6411)

GIN 6841 3 Sécurité industrielle (IND8841)

MSO 6001 3 Concepts de base en épidémiologie

MSO 6060 3 Concepts de base en biostatistique

MSO 6061 3 Introduction à la biostatistique

REI 6170 3 Stratégies en santé et sécurité du travail

URB 6774 3 Aménagement, risques et enjeux urbains

URB 6778 3 Planification environnementale et urbanisme

#### Bloc 71D Travail dirigé OU stage

*Option - 15 crédits*

MSN 6900 15 Travail dirigé

MSN 6910 15 Stage

### Segment 72 Propre à l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 15 à 27 crédits à option dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage et un maximum de 12 crédits au choix.

#### Bloc 72A

*Obligatoire - 18 crédits.*

ENV 6002 3 Les impacts environnementaux

ENV 6003 3 La protection de l'environnement

HEC 6111 3 Développement durable, politiques environnementales et gestion (408413)

MSN 6027 3 Bases en toxicologie et en épidémiologie

MSN 6115 3 Santé et environnement 1

MSN 6148 3 Catastrophes, urgences et santé

#### Bloc 72B

*Choix - Maximum 12 crédits.*

Choisir parmi les cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que tout autre cours de 2e cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujet à l'approbation du Comité des études supérieures.

#### Bloc 72C

*Option - Maximum 12 crédits.*

AME 6113	3	Écologie du paysage
GIN 6126A	3	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)
GIN 6214A	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux (IND6411)
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

#### Bloc 72D

*Option - 15 crédits.*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

#### Segment 73 Propre à l'option Hygiène au travail

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

#### Bloc 73A

*Obligatoire - 30 crédits.*

GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail

#### Bloc 73B Travail dirigé OU stage

*Option - 15 crédits.*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

#### Segment 74 Propre à l'option Santé environnementale mondiale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 24 à 27 crédits à option dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage et un maximum de 3 crédits au choix.

#### Bloc 74A

*Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale

#### Bloc 74B

*Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.*

ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
HEC 6111	3	Développement durable, politiques environnementales et gestion (408413)
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

#### Bloc 74C

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Ou tout autre cours jugé pertinent parmi les répertoires des départements de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre, sujet à l'approbation du directeur du programme (voir le répertoire des cours).

#### Bloc 74D Travail dirigé OU stage

*Option - 15 crédits.*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

---

Programme 2-488-1-1

Version 01 (H16)

---

### D.E.S.S. en hygiène du travail

---

#### OBJECTIFS

Le programme vise la formation de professionnels en hygiène du travail. Au terme de sa formation, l'étudiant pourra entreprendre les démarches pour la certification du conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) et de l'American Board of Industrial Hygiene (ABIH).

#### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

##### Art. 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (hygiène du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais écrit.

##### Art. 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

##### Art. 3. Transfert

Un candidat peut faire le transfert à la M. Sc. avec stage ou travail dirigé à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. L'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme de sa scolarité. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission.

##### Art. 4. Cheminement du D.E.S.S.

Le programme de D.E.S.S. comporte 30 crédits de cours obligatoires du niveau des

études supérieures. Régime d'études : temps plein, demi-temps et temps partiel Offert le jour et le soir.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Tous les crédits du D.E.S.S. sont obligatoires.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 30 crédits.*

GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail

Programme 2-488-1-2

Version 01 (A14)

## D.E.S.S. en santé environnementale mondiale

### OBJECTIFS

Le programme vise à :

- accroître les savoirs relatifs aux principaux enjeux qui caractérisent les problématiques mondiales en santé environnementale;
- outiller les étudiants pour lutter contre les principales menaces environnementales à la santé publique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé environnementale mondiale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou dans un domaine connexe, ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais écrit.

#### Art.2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

#### Art.3. Transfert

Un candidat peut faire le transfert à la M. Sc. (santé environnementale) avec stage ou travail dirigé à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. L'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme de sa scolarité. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale

#### Bloc 70B

*Option - 12 crédits.*

Parmi les cours suivants ou tout autre cours (max. 3 crédits) jugé pertinent parmi les répertoires des départements de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre, sujet à l'approbation du directeur du programme.

ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
HEC 6111	3	Développement durable, politiques environnementales et gestion (408413)
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

Programme 2-488-6-0

Version 00 (A99)

## Microprogramme en santé environnementale et santé au travail

### OBJECTIFS

Le microprogramme vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permet, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il favorise l'insertion dans les programmes de D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes, en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### Art.1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent avec une moyenne de 2,7.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit
- faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais écrit.

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

**Art.3. Transfert**

Une moyenne de 3,0 au terme du microprogramme rend admissible pour le transfert aux D.E.S.S. ou à la maîtrise. Une demande de transfert pour les cours suivis au microprogramme devra accompagner la demande d'admission.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

**Segment 70**

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 6 crédits.*

MSN 6115	3	Santé et environnement 1
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

**Bloc 70B**

*Option - 9 crédits.*

Parmi les cours des répertoires en Santé environnementale et santé au travail (MSN), en Environnement et prévention (ENV) ou en Toxicologie et analyse du risque (TXL).

ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire
TXL 6030	3	Évaluation du risque toxique 1

**SANTÉ PUBLIQUE**

Directeur du programme de Ph. D. : Sami Haddad, 514-343-6111, poste 38166  
Secrétariat : 514-343-5662

Option Gestion des services de santé : Lambert Farand, 514-343-6111 poste 1374  
Option Épidémiologie : Helen Trottier, 514-345-4931 poste 7152  
Option Organisation des soins de santé : Régis Blais, 514-343-5907  
Option Promotion de la santé : Katherine Frohlich, 514-343-6111, poste 44024  
Option Toxicologie et analyse du risque : Jérôme Lavoué, 514-343-3108  
Option Santé mondiale : Vinh-Kim Nguyen  
Responsable du D.É.P.A. : Lambert Farand, 514-343-6111, poste 1374  
Secrétariat : 514-343-5662

Les professeurs de ces programmes proviennent du Département d'administration de la santé de gestion, d'évaluation et de politique de santé, du Département de médecine sociale et préventive et du Département de santé environnementale et santé au travail.

**Programme 3-481-1-1**

Version 02 (A15)

**Doctorat en santé publique (Ph. D.)**

Options :

Épidémiologie  
Organisation des soins de santé  
Promotion de la santé  
Toxicologie et analyse du risque  
Gestion des services de santé  
Santé mondiale

**OBJECTIFS**

Le doctorat en santé publique vise à former des :

- chercheurs autonomes qui maîtriseront un champ disciplinaire tout en sachant maintenir une vision globale de la santé publique
- professeurs qualifiés capables de former, à leur tour, des étudiants aux trois cycles des études universitaires dans le domaine de la santé publique
- experts de haut niveau dans leur domaine de spécialisation.

**Option Gestion des services de santé**

Cette option vise à former des chercheurs, des professeurs et des experts de haut niveau en gestion des systèmes de santé. Elle s'intéresse notamment à la gouvernance des organisations et des systèmes de santé, à leurs stratégies, à leur structuration, aux cultures organisationnelles et aux modèles de gestion comme, par exemple, l'amélioration continue de la qualité, la gestion par programme, la réingénierie des processus ou la régionalisation. Au plan des méthodes, la recherche en gestion fait appel à des méthodes quantitatives et qualitatives utilisées à plusieurs niveaux d'analyse : acteurs individuels, équipes de travail, organisations et réseaux d'organisations.

**Option Épidémiologie**

Cette option vise à former des chercheurs qui utiliseront leurs compétences en épidémiologie pour devenir des leaders en recherche et en enseignement dans des milieux académiques, de santé publique, cliniques, gouvernementaux et/ou privés. Les champs principaux d'application des chercheurs qui gradueront du programme incluent : l'identification et la caractérisation des causes des problèmes de santé (au niveau individuel et populationnel), de même que l'étude des déterminants de la santé dans un but de prévention et d'amélioration de la santé des populations.

**Option Organisation des soins de santé**

Cette option vise à former des chercheurs, des universitaires et des experts de haut niveau sur les systèmes de santé. Ils sauront observer et analyser les défis sociaux, politiques et économiques posés par ces systèmes, et proposer des moyens d'y faire face, en utilisant une démarche scientifique rigoureuse. Ils contribueront aux débats scientifiques et sociaux sur les systèmes de santé en maîtrisant les perspectives critiques pertinentes.

**Option Promotion de la santé**

Cette option vise à former des chercheurs qui pourront conduire des recherches qui permettront de : développer des théories et des modèles de changement des individus et des structures qui influencent la santé; développer des théories et des modèles qui visent à réduire les inégalités sociales de santé; développer des modèles et des théories de l'intervention permettant aux intervenants de mieux structurer leur action en promotion de la santé, évaluer les interventions de promotion de la santé.

### Option Toxicologie et analyse du risque

L'option vise à former des chercheurs qui contribueront : 1) au développement d'outils d'évaluation de l'exposition humaine à divers agresseurs (modélisation, méthodes d'échantillonnage de l'environnement et biomarqueurs de l'exposition à diverses substances toxiques); 2) au développement de la connaissance de la relation dose-réponse de ces agresseurs chez l'humain, qui passe par l'étude de leur toxicocinétique, de leurs mécanismes d'action aux organes cibles, des effets toxiques qu'ils peuvent engendrer, et de l'impact de l'exposition à des mélanges complexes et 3) à la caractérisation des risques associés aux agresseurs de l'environnement général et du milieu de travail.

### Option Santé mondiale

L'option vise à promouvoir l'acquisition des compétences essentielles à une bonne pratique de recherche en Santé mondiale, caractérisée par (i) une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité des enjeux et des contextes; (ii) l'alignement de la recherche sur les besoins des pays et des populations concernées; (iii) la mise en œuvre de partenariats de recherche équitables avec des institutions du sud; (iv) le respect des spécificités culturelles et la protection des populations vulnérables; (v) le renforcement des capacités dans les pays partenaires; (vi) la proximité des chercheurs avec les acteurs du développement pour l'intégration des connaissances dans les pratiques professionnelles.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### Art.1. Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée (consulter les spécifications propres à chaque option)
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance suffisante des langues française et anglaise
- satisfaire aux exigences d'examen des dossiers et d'entrevue (le cas échéant) du programme de doctorat en santé publique de l'ESPUM.
- Le candidat pourrait être convoqué à une entrevue.

#### Art.1.1 Conditions générales du passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

Les conditions d'admissibilité à un passage accéléré diffèrent selon les spécialisations. Pour toutes les options, les conditions suivantes s'appliquent :

- le candidat doit avoir maintenu une moyenne de 3,9 à la scolarité de la maîtrise exigée, et ce, à l'intérieur de trois trimestres consécutifs et sans interruption entre la maîtrise et le doctorat
- déposer au moins un des documents suivants (des documents supplémentaires pourraient être exigés en fonction de la spécialisation visée) :
  - a) mémoire de recherche d'une maîtrise antérieure s'il y a lieu
  - b) un article ou chapitre de livre publié ou accepté, pour lequel il y a eu un comité de lecture, et duquel l'étudiant est premier auteur
  - c) un article ou chapitre de livre soumis ou en préparation et pour lequel l'étudiant est premier auteur
  - d) un texte de 10 à 15 pages produit par l'étudiant qui fait état de l'avancement de la recherche entreprise durant la maîtrise et développe brièvement les perspectives de déroulement au niveau du doctorat. Dans les scénarios c) ou d), le texte est évalué par deux juges indépendants membres de l'option pour laquelle la personne pose sa candidature. Le texte est évalué selon les critères suivants : 1- le texte est bien écrit et présente clairement une problématique, une littérature pertinente, une méthode adéquate; 2- le texte correspond à la qualité et maîtrise des concepts attendus pour quelqu'un qui présente un mémoire de maîtrise; 3- dans le cas d'avis divergents par les évaluateurs, un troisième évaluateur est recruté. Son évaluation se fait à l'aveugle des évaluations précédentes.

### Option Épidémiologie

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) avec mémoire qui présente une scolarité comprenant au moins (l'équivalent de) 6 crédits de cours en épidémiologie et 6

crédits de cours en biostatistiques.

Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en épidémiologie (en voie de création) ou M. Sc. santé communautaire avec mémoire.

### Option Organisation des soins de santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) en administration de la santé options Gestion du système de santé, Gestion de la qualité QUÉOPS-i, utilisation de la recherche (FORCES), Analyse des organisations et systèmes de santé (avec mémoire), Évaluation des services, organisations et systèmes de santé (avec mémoire), Santé mondiale (avec mémoire) ou une maîtrise en évaluation des technologies de la santé ou une maîtrise professionnelle en gestion ou une maîtrise de recherche en sciences de l'organisation ou en sciences sociales ou dans une discipline pertinente pourrait aussi être acceptable.
- les candidats doivent avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : ASA6754 *Système de santé et santé des populations*, ASA6120 *Fondements du management* (ou ASA6753 *Logiques organisationnelles et santé publique*), ASA6703 *Économie de la santé*, MSO6001 *Concepts de base en épidémiologie*, MSO6067 *Introduction aux modèles linéaires*. À défaut de se conformer, une formation préparatoire pourrait être exigée.

Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en administration de la santé (sans égard à l'option choisie) ou de la M. Sc. en évaluation des technologies de la santé.

### Option Promotion de la santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines
- avoir réussi le cours MSO6310 *Méthodes d'analyse et de synthèse* de 3 crédits ou un cours jugé équivalent. À défaut de se conformer, une formation complémentaire peut être exigée.

Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en santé communautaire avec mémoire

### Option Toxicologie et analyse du risque

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
- avoir reçu une formation de base dans les trois domaines suivants : en santé environnementale, toxicologie et statistiques (par exemple les cours MSN6115, TXL6010, MSO6060 ou des équivalents). À défaut de se conformer, une formation complémentaire peut être exigée.

Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en santé environnementale, option avec mémoire.

### Option Gestion des services de santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) en administration de la santé options Gestion du système de santé, Gestion de la qualité QUÉOPS-i, utilisation de la recherche (FORCES), Analyse des organisations et systèmes de santé (avec mémoire), Évaluation des services, organisations et systèmes de santé (avec mémoire), Santé mondiale (avec mémoire) ou une maîtrise en évaluation des technologies de la santé ou une maîtrise professionnelle en gestion ou une maîtrise de recherche en sciences de l'organisation ou en sciences sociales ou dans une discipline pertinente pourrait aussi être acceptable.
- les candidats doivent avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : ASA6754 *Système de santé et santé des populations*, ASA6120 *Fondements du management* (ou ASA6753 *Logiques organisationnelles et santé publique*), ASA6703 *Économie de la santé*, MSO6001 *Concepts de base en épidémiologie*, MSO6067 *Introduction*

*aux modèles linéaires.* À défaut de se conformer, une formation préparatoire pourrait être exigée

Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en administration de la santé (sans égard à l'option choisie) ou de la M. Sc. en évaluation des technologies de la santé.

#### Option Santé mondiale

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) de recherche avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines; ou équivalent
- avoir bénéficié au cours de sa formation de second cycle d'un enseignement ayant exposé le candidat aux enjeux de santé mondiale, ou à la pratique de la recherche en santé mondiale, jugés équivalents aux cours ASA6734 *Fondements en santé mondiale*; MSO6500 *Enjeux contemporains de santé mondiale*; MSO6501 *Pratiques de santé mondiale*
- avoir bénéficié au cours de sa formation d'un enseignement de base en épidémiologie, par exemple MSO6001 ou MSO6011, et en biostatistique, par exemple MSO6060. À défaut de se conformer à ces deux dernières exigences, une formation complémentaire sera exigée.

Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM (avec mémoire).

#### Art.1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Plan de financement des études ou profil financier
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Trois lettres de recommandation
- Plan d'études signé par l'étudiant, le directeur de recherche et le responsable de l'option

#### Art.2. Scolarité

L'étudiant s'inscrit à temps plein pendant six trimestres.

#### Art.3. Examen de synthèse

- L'examen de synthèse comporte deux épreuves. Chaque épreuve est jugée par un jury de trois professeurs et doit être complétée avec succès pour que l'examen soit réussi. Toute partie de l'examen peut être ajournée une seule fois.
- L'épreuve écrite de l'examen de synthèse comprend une section santé publique et une section de spécialisation qui correspond à l'option choisie. Cette épreuve a généralement lieu, à date fixe, au trimestre d'été suivant l'admission, après avoir complété les séminaires du tronc commun de santé publique.
- La deuxième épreuve est la défense du protocole de recherche avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre d'inscription, les trimestres de préparation, de suspension sont exclus du calcul de cette échéance.

#### Art.4. Recherche et thèse

Tout de suite après avoir soutenu son protocole avec succès, l'étudiant doit soumettre son projet à un Comité d'éthique pertinent et compétent en fonction du sujet et obtenir un certificat de conformité.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon 6 options:

- option Épidémiologie (segment 01 et segment 71),
- option Organisation des soins de santé (segment 01 et segment 72),
- option Promotion de la santé (segment 01 et segment 73),
- option Toxicologie et analyse du risque (segment 01 et segment 74),
- option Gestion des services de santé (segment 01 et segment 75),
- option Santé mondiale (segment 01 et segment 76).

#### Segment 01 Tronc commun

Ces crédits sont obligatoires pour toutes les options.

#### Bloc 01A

*Obligatoire - 5 crédits.*

BIE 7051	1	Éthique de la recherche en santé publique
SPU 7001	3	Séminaire général en santé publique
SPU 70501	0	Lecture scientifique de la santé publique 1
SPU 70502	1	Lecture scientifique de la santé publique 2

#### Segment 71 Propre à l'option Épidémiologie

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 6 crédits au choix.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SPU 7100	3	Séminaire en épidémiologie
SPU 7150	3	Séminaire de méthodes en épidémiologie
SPU 7151	3	Séminaire de recherche en épidémiologie
SPU 7152	3	Épidémiologie avancée

#### Bloc 71B

*Choix - 6 crédits.*

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours en biostatistique de 3 crédits et un cours relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

#### Bloc 71C Recherche et thèse

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

#### Segment 72 Propre à l'option Organisation des soins de santé

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 3 crédits au choix.

#### Bloc 72A

*Obligatoire - 15 crédits.*

HEC 7013B	3	Théorie des organisations (8043090)
SPU 7011	3	Analyser et comprendre le système de santé
SPU 7200	3	Séminaire en organisation
SPU 7201	3	Système de santé et pluridisciplinarité
SPU 7250	3	Recherche en gestion et organisation

#### Bloc 72B Choix

*Choix - 3 crédits.*

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal, et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours avancé en méthodes qualitatives ou quantitatives de 3 crédits.

#### Bloc 72C Recherche et thèse

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

#### Segment 73 Propre à l'option Promotion de la santé

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, un maximum de 3 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

#### Bloc 73A

*Obligatoire - 9 crédits.*

SPU 7300	3	Séminaire en promotion de la santé
SPU 7351	3	Séminaire de méthodes en promotion de la santé
SPU 73521	0	Recherche en promotion de santé 1
SPU 73522	3	Recherche en promotion de santé 2

**Bloc 73B**

*Option - Maximum 3 crédits.*

MSO 6013	3	Concepts en épidémiologie sociale
MSO 6131	3	Stratégies en promotion de la santé et prévention
MSO 6134	3	Comportement individuel et santé publique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 73C**

*Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours avancé de méthodologie avancée relié au sujet de la thèse de 3 crédits et un cours de contenu relié au sujet de la thèse de 3 crédits. Si après consultation avec le responsable de l'option, l'étudiant doit suivre un cours de 3 crédits de niveau maîtrise en promotion de la santé, l'étudiant peut choisir un cours du bloc 73B ou un cours de 2 crédits et un cours de 1 crédit parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle du Département de médecine sociale et préventive, choisir un cours avancé en promotion de la santé relié au sujet de la thèse de 3 crédits. (ou un cours de 2 crédits et un cours de 1 crédit).

**Bloc 73D Recherche et thèse**

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

**Segment 74 Propre à l'option Toxicologie et analyse du risque**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 76 sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

**Bloc 74A**

*Obligatoire - 6 crédits.*

MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
SPU 7400	3	Séminaire en toxicologie et analyse du risque

**Bloc 74B**

*Choix - 3 crédits.*

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

**Bloc 74C Recherche et thèse**

*Obligatoire - 76 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7914	76	Thèse

**Segment 75 Propre à l'option Gestion des services de santé**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 3 crédits à option et 3 crédits au choix.

**Bloc 75A**

*Obligatoire - 12 crédits.*

SPU 7011	3	Analyser et comprendre le système de santé
SPU 7201	3	Système de santé et pluridisciplinarité
SPU 7250	3	Recherche en gestion et organisation
SPU 7500	3	Séminaire en gestion des systèmes de santé

**Bloc 75B Option**

*Option - 3 crédits.*

HEC 7013B	3	Théorie des organisations (8043090)
HEC 7103B	3	Théorie du changement organisationnel (8043201)
HEC 7431	3	Anthropologie, culture et organisations (80-431-93)
HEC 7439	3	Nouvelles perspectives en management (80-439-95)
HEC 7445	3	Formation des stratégies: théories et approches (80-445-97)
HEC 7742	3	Fondements de la pensée administrative (8001076)
HEC 7743	3	Séminaire de politiques générales d'administration (8045290)
SPU 7200	3	Séminaire en organisation

**Bloc 75C Choix**

*Choix - 3 crédits.*

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours avancé de méthodes qualitatives ou quantitatives de 3 crédits.

**Bloc 75D Recherche et thèse**

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

**Segment 76 Propre à l'option Santé mondiale**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits au choix.

**Bloc 76A**

*Obligatoire - 9 crédits.*

SPU 7600	3	Séminaire en santé mondiale
SPU 7601	3	Pratiques de recherche en santé mondiale
SPU 7650	3	Rédaction d'un protocole de recherche

**Bloc 76B**

*Choix - 9 crédits.*

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un ou deux cours de méthodologie avancé relié au sujet de la thèse de 3 crédits et un ou deux cours de contenu relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

**Bloc 76C Recherche et thèse**

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

---

Programme 3-481-1-7

Version 02 (A15)

---

## Diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.) en santé publique

---

Options :

- Épidémiologie
- Analyse du risque et Toxicologie
- Analyse et management des systèmes de santé
- Santé mondiale

**OBJECTIFS**

À la fin de ce programme, l'étudiant maîtrisera un ensemble d'outils méthodologiques associés à la santé publique et les appliquera à des problématiques spécifiques au domaine de spécialisation choisi.

**Option Épidémiologie**

L'étudiant maîtrisera les concepts et méthodes épidémiologiques et les appliquera à des problématiques complexes en santé. Plus spécifiquement, il sera capable de :

- appliquer les concepts et méthodes épidémiologiques à une problématique de santé publique visant l'amélioration de la santé des populations
- procéder à l'analyse critique d'études épidémiologiques sur un sujet spécifique en faisant ressortir les forces et les faiblesses des devis et en procédant à l'interprétation judicieuse des résultats de recherche
- s'impliquer dans la conception et la conduite d'études épidémiologiques et dans l'analyse des résultats de ces études
- participer à la production de connaissances et de savoirs éprouvés (*evidence-based*) utiles notamment à l'intervention en santé publique

**Option Analyse du risque et toxicologie**

L'étudiant acquerra les concepts et les compétences, incluant les principales méthodes et techniques actuellement utilisées en analyse du risque. Plus spécifiquement :

- cette option formera des spécialistes en toxicologie et analyse du risque qui contribueront à développer les normes (c.-à-d. concentrations acceptables) des contaminants de l'environnement ainsi qu'à évaluer le risque à la santé causé par divers agresseurs rencontrés dans l'environnement
- les agresseurs de l'environnement visés sont principalement des substances toxiques que l'on trouve dans des milieux tels que l'air intérieur, l'air extérieur, l'eau potable, les aliments, les sols ainsi que le milieu du travail
- l'enseignement dans cette option permettra à l'étudiant d'effectuer une meilleure évaluation et une interprétation de la relation entre l'exposition et la santé humaine, en s'appuyant sur les données toxicologiques classiques et modernes, tout en permettant son application dans différents contextes (actes de terrorisme, fuites, déversements accidentels, sites d'enfouissement, etc.).

**Option Analyse et management des systèmes de santé**

À la fin de ce programme, le candidat :

- comprendra la dynamique des systèmes de santé et de systèmes de soins selon une perspective pluridisciplinaire (épistémologique, sociologique, politique, économique)
- comprendra et appliquera des approches managériales, économiques, épidémiologiques et statistiques pour analyser et intervenir dans les systèmes et organisations de santé
- pourra analyser et critiquer les politiques et interventions dans les systèmes et organisations de santé en se fondant sur les données probantes
- utilisera les méthodes de recherche, d'évaluation, de planification et de gestion appropriées pour développer, mettre en oeuvre et évaluer des politiques et interventions dans les systèmes et organisations de santé

**Option Santé mondiale**

L'étudiant maîtrisera les compétences essentielles à une bonne pratique professionnelle en santé mondiale, soit en développement ou en gestion des programmes, soit en participation dans la recherche, compétences caractérisées par :

- une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité des enjeux et des contextes
- l'alignement des programmes, des interventions et de la recherche sur les besoins des pays et des populations concernées
- la mise en oeuvre de partenariats équitables avec des institutions du Sud
- le respect des spécificités culturelles et la protection des populations vulnérables
- le renforcement des capacités dans les pays partenaires
- la proximité des chercheurs avec les acteurs du développement pour l'intégration des connaissances dans les pratiques.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**Art.1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir suivi le cours MSO 6061 *Introduction à la biostatistique*, ou son équivalent
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- une entrevue pourra être exigée par le Comité d'admission après étude du dossier

**Art.1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Un curriculum vitae détaillé (principalement en ce qui concerne les activités de recherche)
- Une lettre d'intention qui décrit comment le D.É.P.A. contribuera à l'amélioration de la capacité d'intervention du candidat dans sa pratique et comment sa pratique, actuelle ou à venir, enrichira son expérience de formation dans le cadre du D.É.P.A.
- Une esquisse de 200 mots qui résume la problématique que le candidat souhaite approfondir au cours de sa formation
- Deux lettres de référence, dont l'une du superviseur du mémoire de 2e cycle
- Un plan de financement des études (requis pour les étudiants étrangers seulement).

**Option Épidémiologie**

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- maîtrise en sciences fondamentales (microbiologie, biologie, etc.), sciences cliniques ou populationnelles (épidémiologie, santé publique, bio-statistiques), sciences sociales (démographie, administration, sociologie, économie, etc.), sciences de la santé (nursing, médecine vétérinaire, etc.)
- avoir un lien avec un milieu de pratique (existant ou potentiel)
- une expérience de travail pertinente est jugée un atout

**Option Analyse du risque et toxicologie**

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- maîtrise en sciences fondamentales (microbiologie, biologie, etc.), sciences cliniques ou populationnelles (épidémiologie, santé publique, bio-statistiques), sciences appliquées (santé environnementale ou santé au travail), sciences de la santé (nursing, médecine vétérinaire, etc.)
- avoir un lien avec un milieu de pratique (existant ou potentiel)
- une expérience de travail pertinente est jugée un atout

**Option Analyse et management des systèmes de santé**

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- maîtrise en administration de la santé, santé communautaire ou discipline connexe (clinique, sciences humaines, administration des affaires, etc.) ou l'équivalent
- avoir un lien avec un milieu de pratique (existant ou potentiel)
- une expérience de travail pertinente est jugée un atout

**Option Santé mondiale**

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- maîtrise en santé publique, santé mondiale, ou sciences populationnelles ou sociales ou de la santé, ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience
- avoir suivi le cours ASA6734 *Fondements en santé mondiale* ou son équivalent
- minimum de trois ans d'expérience dans la recherche ou la pratique de santé publique ou domaines connexes dont un minimum d'un an d'expérience en développement international ou en santé mondiale

**Art.2. Scolarité**

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein (automne et hiver) et la scolarité maximale est de cinq trimestres à temps partiel.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le Diplôme d'études professionnelles avancées (D.É.P.A) comporte 30 crédits. Il est offert selon les options suivantes :

- option Épidémiologie (segment 71);
- option Analyse de risque et toxicologie (segment 74);

- option Analyse et management des systèmes de santé (segment 75);
- option Santé mondiale (segment 76).

**Segment 01 Tronc commun**

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

**Bloc 01A**

*Obligatoire - 3 crédits.*

SPU 7013 3 La recherche en santé publique

**Bloc 01B**

*Option - 3 crédits.*

HEC 6509 3 Régression linéaire appliquée (662509)

MSO 6067 3 Introduction aux modèles linéaires

MSO 6069 3 Régression logistique et analyse de survie

**Bloc 01C**

*Option - 3 crédits.*

MSO 6001 3 Concepts de base en épidémiologie

MSO 6011 3 Introduction à l'épidémiologie

**Bloc 01D**

*Option - 3 crédits.*

SPU 7001 3 Séminaire général en santé publique

SPU 7007 3 Séminaire professionnel de santé publique

**Segment 71 Spécialisation Épidémiologie**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 18 crédits obligatoires, 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

**Bloc 71A**

*Obligatoire - 15 crédits.*

MSO 6014 3 Épidémiologie intermédiaire

MSO 6075 3 Études et devis expérimentaux

MSO 6616 3 Gestion et analyse de données de recherche

SPU 7100 3 Séminaire en épidémiologie

SPU 7150 3 Séminaire de méthodes en épidémiologie

**Bloc 71B**

*Option - Maximum 3 crédits.*

MSO 6008 1 Revues narratives et systématiques

MSO 6013 3 Concepts en épidémiologie sociale

MSO 6016 3 Méthodologie des études longitudinales

MSO 6017 1 Analyse des études longitudinales

MSO 6018 3 Introduction à l'épidémiologie génétique

MSO 6019 3 VIH: de l'épidémiologie à l'intervention

MSO 6028 3 Introduction aux théories de la mesure

MSO 6137A 1 Problématiques contemporaines de santé publique

MSO 6140 3 Analyse multidimensionnelle confirmative

MSO 6141 3 Analyse multidimensionnelle exploratoire

MSO 6143 1 Les analyses multiniveaux

MSO 6150 3 Investigation d'éclosions

MSO 6153 3 Épidémiologie et prévention du cancer

NUT 6607 3 Épidémiologie de la nutrition

**Bloc 71C**

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle dans le répertoire des cours de

l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études.

**Segment 74 Spécialisation Analyse du risque et toxicologie**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 18 crédits obligatoires, 9 à 12 crédits à option et, au maximum, et 3 crédits au choix.

**Bloc 74A**

*Obligatoire - 15 crédits.*

MSN 6136 3 Principes de l'analyse du risque 1

MSN 6138 3 Principes de l'analyse du risque 2

SPU 7400 3 Séminaire en toxicologie et analyse du risque

SPU 7420 3 Pratiques d'analyse du risque

SPU 7421 3 Méthodes avancées en analyse du risque

**Bloc 74B**

*Option - Maximum 3 crédits.*

MSO 6014 3 Épidémiologie intermédiaire

MSO 6067 3 Introduction aux modèles linéaires

MSO 6069 3 Régression logistique et analyse de survie

MSO 6075 3 Études et devis expérimentaux

MSO 6137A 1 Problématiques contemporaines de santé publique

MSO 6616 3 Gestion et analyse de données de recherche

SPU 7100 3 Séminaire en épidémiologie

SPU 7150 3 Séminaire de méthodes en épidémiologie

SPU 7152 3 Épidémiologie avancée

TXL 6012 3 Toxicologie des médicaments

TXL 6014 3 Toxicologie de l'environnement

TXL 6016 3 Toxicologie agro-alimentaire

**Bloc 74C**

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle dans le répertoire des cours de l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études.

**Segment 75 Spécialisation Analyse et management des systèmes de santé**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

**Bloc 75A**

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6178 3 Méthodes d'évaluation

ASA 6703 3 Économie de la santé

SPU 7011 3 Analyser et comprendre le système de santé

SPU 7505 3 Séminaire d'application et d'intégration

**Bloc 75B**

*Option - Maximum 3 crédits.*

HEC 7103B 3 Théorie du changement organisationnel (8043201)

HEC 7439 3 Nouvelles perspectives en management (80-439-95)

HEC 7445 3 Formation des stratégies: théories et approches (80-445-97)

HEC 7742 3 Fondements de la pensée administrative (8001076)

HEC 7743 3 Séminaire de politiques générales d'administration (8045290)

REI 6004 3 Gestion des ressources humaines

REI 6613 3 Gestion stratégique des ressources humaines

SPU 7200 3 Séminaire en organisation

SPU 7500 3 Séminaire en gestion des systèmes de santé

SVS 7003 3 Séminaire sur les politiques sociales

**Bloc 75C***Option - 3 crédits.*

- ASA 6120 3 Fondements du management  
 ASA 6753 3 Logiques organisationnelles et santé publique

**Bloc 75D***Choix - Maximum 3 crédits.*

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle dans le répertoire des cours de l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études.

**Segment 76 Spécialisation Santé mondiale**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires, 9 à 18 crédits à option et, au maximum, 9 crédits au choix.

**Bloc 76A***Obligatoire - 9 crédits.*

- SPU 7600 3 Séminaire en santé mondiale  
 SPU 7605 3 Pratiques et interventions en santé mondiale  
 SPU 76551 0 Séminaire d'application en santé mondiale 1  
 SPU 76552 3 Séminaire d'application en santé mondiale 2

**Bloc 76B Méthodes avancées de recherche et d'évaluation en éthique***Option - Maximum 3 crédits.*

- ASA 6704 3 Introduction à la recherche qualitative  
 ASA 6712 3 Consultation dans l'axe Nord-Sud  
 BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé  
 BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique  
 BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique  
 BIE 70501 0 Éthique de la recherche en santé publique 1  
 BIE 70502 1 Éthique de la recherche en santé publique 2  
 COM 7140 3 Communication et développement  
 DMO 6011 3 Analyse démographique 1  
 HEC 7604A 3 Méthodes de recherche qualitative en gestion (80-45900)  
 INT 6020 3 Économie politique internationale  
 MSO 6008 1 Revues narratives et systématiques  
 MSO 6016 3 Méthodologie des études longitudinales  
 MSO 6017 1 Analyse des études longitudinales  
 MSO 6018 3 Introduction à l'épidémiologie génétique  
 MSO 6028 3 Introduction aux théories de la mesure  
 MSO 6075 3 Études et devis expérimentaux  
 MSO 6116 3 Planification et évaluation en santé  
 MSO 6117 3 Évaluation participative

**Bloc 76C Système de santé et management***Option - Maximum 3 crédits.*

- ASA 6120 3 Fondements du management  
 ASA 6703 3 Économie de la santé  
 ASA 6753 3 Logiques organisationnelles et santé publique  
 HEC 7013B 3 Théorie des organisations (8043090)  
 HEC 7103B 3 Théorie du changement organisationnel (8043201)  
 HEC 7431 3 Anthropologie, culture et organisations (80-431-93)  
 HEC 7439 3 Nouvelles perspectives en management (80-439-95)  
 HEC 7445 3 Formation des stratégies: théories et approches (80-445-97)  
 HEC 7742 3 Fondements de la pensée administrative (8001076)  
 HEC 7743 3 Séminaire de politiques générales d'administration (8045290)

- SPU 7011 3 Analyser et comprendre le système de santé

**Bloc 76D Prévention et contrôle des maladies transmissibles/non transmissibles***Option - Maximum 3 crédits.*

- MSO 6013 3 Concepts en épidémiologie sociale  
 MSO 6019 3 VIH: de l'épidémiologie à l'intervention  
 MSO 6023 3 Épidémiologie des infections  
 MSO 6029 3 Pratique épidémiologique  
 MSO 6137A 1 Problématiques contemporaines de santé publique  
 MSO 6150 3 Investigation d'éclousions  
 MSO 6153 3 Épidémiologie et prévention du cancer  
 MSO 6330 2 Protection de la santé  
 NUT 6607 3 Épidémiologie de la nutrition  
 SOI 6216 3 Environnement et prévention des infections

**Bloc 76E***Choix - Maximum 9 crédits.*

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle dans le répertoire des cours de l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études.